

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2075 - JEUDI 31 JUILLET 2014

Justice /Affaire du 16 décembre

Marcel Ntsourou dit avoir agi en légitime défense

L'ancien colonel a été auditionné hier, devant la cour criminelle de Brazzaville, dans le cadre du procès qui l'oppose à l'État congolais.

« Nous nous sommes défendus en légitime défense. Je n'ai rien commis. Je suis fier de m'être défendu. J'étais déterminé à aller jusqu'au bout. Si cela se reproduisait, je me défendrai », a in-

sisté l'ancien secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité.

Marcel Ntsourou maintient par ailleurs sa position d'être non-coupable des faits d'atteinte à la sûreté de l'État, la détention illégale d'armes de guerre, rébellion, etc. qui lui sont reprochés, avec une centaine de complices présumés. [Page 4](#)



FESTIVITÉS DU 15 AOÛT À SIBITI

La diaspora de la Lékoumou se mobilise

Dans la perspective de la célébration des festivités du 54^e anniversaire de l'indépendance du Congo, le 15 août, couplées au programme tournant de la municipalisation accélérée, les originaires de la Lékoumou vivant en France s'organisent pour des actions humanitaires à mener à Sibiti,

chef-lieu du département.

Réunis à Suresnes, en France, sous la houlette du ministre Thierry Lézin Mougalla, président du comité de suivi de la municipalisation accélérée, les ressortissants des cinq districts de la Lékoumou se sont engagés à travailler à l'unisson pour la réussite de la fête na-

tionale. « Nous devons parler des choix à opérer face au matériel à acheminer à Sibiti pour le bien-être des populations », a indiqué Thierry Lézin Mougalla précisant qu'une trentaine de personnes de cette diaspora devrait faire le déplacement de Sibiti.

[Page 2](#)

SOMMET AFRO-AMÉRICAIN

Des doutes sur la participation de Joseph Kabila

Le président de la République démocratique du Congo pourrait ne pas participer au sommet prévu du 4 au 6 août prochain à Washington entre le président américain et ses homologues africains.

Joseph Kabila a bien été invité à cette rencontre par Barack Obama mais des informations non-officielles, au sein du camp présidentiel à Kinshasa, font état de divisions intestines entre ceux qui tiennent à sa participation au forum et ceux qui préfèrent le boycott.

[Page 14](#)

AFFAIRES

Un centre d'arbitrage des litiges commerciaux

En vue d'un développement harmonieux du secteur des affaires, le Congo vient de se doter d'un centre de médiation et d'arbitrage (Comaco) pour le règlement des litiges, conformément à l'exigence d'une justice rapide et qualitative souhaitée par les investisseurs.

À travers cet outil, les entreprises disposeront d'une stratégie plus adaptée à la gestion du risque juridique qui réponde au mieux à leurs attentes.

« La sécurisation des investisseurs constitue une des attentes fortes et une requête constante du secteur privé congolais, mais également des partenaires au développement qui font du respect des normes juridiques et du ni-



La photo de famille

veau de sécurité juridique des critères-clés d'appréciation de la qualité du climat des affaires

dans un pays », a déclaré la ministre du Commerce, Claudine Munari. [Page 3](#)

FOOTBALL / COUPE DU CONGO

Étoile du Congo et Cara attendent la décision de la Fécofoot

La commission de discipline de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) devrait se prononcer, à terme, sur le litige opposant l'Étoile du Congo et le Club athlétique renaissance aiglons (Cara), sur la qualification de certains joueurs au match aller de la demi-finale.

Suite aux accusations des Stelliens qui mettent en cause la non-qualification de Tchilimbou et de Losseni Komara, les Aiglons ont réagi, mardi, jugeant faux les docu-

ments sur lesquels s'appuie l'Étoile du Congo.

Alors que le match retour entre les deux clubs en litige est déjà programmé pour le 5 août, les sportifs attendent que la Fécofoot qui a instruit l'affaire se prononce.

[Page 16](#)

ÉDITORIAL

Franc-parler

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Franc-parler

D'aucuns s'étonnent, s'offusquent même, que nous dénoncions, ici ou ailleurs dans ce journal, des actions, des pratiques, des dérives qui nous paraissent dangereuses. Ils préféreraient sans doute que nous nous en tenions à une stricte relation des faits se produisant chaque jour au Congo, en Afrique centrale et ailleurs dans le monde sans porter de jugements, ni donner notre opinion. Le quotidien idéal serait en quelque sorte pour eux un organe de presse sans âme, sans passion, sans préférences, une sorte de journal officiel qui ne dirait pas son nom.

Notre conception de la presse n'étant pas celle-là les remarques désobligeantes qui nous sont adressées ne peuvent évidemment modifier en rien nos façons de procéder. Mais elles sont une bonne occasion de préciser pour les lecteurs des Dépêches de Brazzaville les règles que l'éthique de notre métier impose dans la couverture de l'actualité. Les voici résumées en quatre phrases :

1) Tout fait, tout événement susceptible d'avoir un impact, positif ou négatif, sur la société congolaise et sur le monde en général doit être rapporté dans nos colonnes avec diligence et précision, sans être ni déformé ni réduit.

2) L'homme étant imparfait par nature des erreurs peuvent être commises dans la relation de ces faits, de ces événements, mais si cela arrive elles doivent être corrigées sans délai et la vérité rétablie sans faux-semblant.

3) Le journal lui-même a, bien sûr et c'est heureux, ses propres convictions qu'il affiche en personnalisant les réflexions, les tribunes, les analyses qui expriment les jugements portés par lui sur les hommes et les événements.

4) Des opinions et des jugements contraires à ceux qu'il formule dans ses colonnes sont les bienvenus à la condition qu'ils soient formulés de façon non agressive et émanent de personnalités ayant une réelle représentativité.

Alors que le Congo entre dans une période de son Histoire qui sera marquée par de grandes consultations populaires, il n'est pas inutile de rappeler aujourd'hui les règles du jeu que nous impose notre métier. À bon entendeur salut !

Les Dépêches de Brazzaville

MUNICIPALISATION ACCÉLÉRÉE - FRANCE

Rencontre entre la diaspora de la Lékoumou et Thierry Lézin Mougalla

Dans le cadre de la concertation entre les ressortissants de la Lékoumou, les représentants des associations, les candidats au voyage à Sibiti et Thierry Lézin Mougalla, président du comité de suivi de la municipalisation accélérée dudit département, de passage à Paris, une rencontre s'est tenue à Suresnes, en présence de l'ancien ministre Charles Ngouoto-Moukolo, l'ancien diplomate Abel Loumingou, Corine Marteau, Pierre Chaban Ngoma Biyot et des conseillers de l'ambassade du Congo en France, Alexis Ekaba et André Ludovic Nguaka-Tsoumou

Pour Thierry Lézin Mougalla, il était important de venir à la rencontre des Congolais de

circonscription. Dans ses deux phases, festive et infrastructurelle, « on parle de moins en moins d'éléphants blancs. Nous avons plutôt des réalisations de proximité en faveur de nos populations. C'est le cas du futur aéroport qui abritera, outre le pavillon présidentiel, un guichet commercial ouvert au public. Une motivation patriotique qui nous incite à travailler à l'unisson pour la réussite de cet événement. Ewo est le modèle administratif à suivre », a-t-il souligné.

En ce qui concerne la participation des Congolais de l'étranger, le président du comité de suivi est revenu sur les conclusions de différentes concertations avec les autorités congolaises

biti ou face aux multiples listes des candidats au départ. »

Au sujet de cet arbitrage sur les coupes budgétaires, l'assistance est tombée d'accord sur le bien-fondé de la rigueur demandée aux participants. De manière unanime, les différents ténors de la Lékoumou, autour de Corine Marteau pour le comité de pilotage Sibiti 2014/France, de Pierre Chaban Ngoma Biyot de Sikozabam*, de Charles Ngouoto-Moukolo et d'Abel Loumingou, ont établi une liste unique de trente personnes pour la délégation en partance pour Sibiti et ont défini les priorités. Par exemple, pour ceux et celles qui partiront, un de leurs trois bagages autorisés sera réservé aux produits de première



La réunion de Suresnes (© Patrick Laurent Bitsi)

l'étranger et de leur dresser un état des lieux depuis la mise en place du comité de suivi qui accompagne l'État dans la réalisation du processus de municipalisation accélérée du département de la Lékoumou.

S'appuyant sur les expériences passées dans les autres départements du Congo, le processus de la municipalisation accélérée de la Lékoumou s'est amélioré, a expliqué le député de la

en charge du dossier. Il en ressort que le Département des Congolais de l'étranger avait obtenu une trentaine de billets pour la dernière municipalisation à Djambala. De là, une tradition administrative est née, à laquelle il n'est plus facile de déroger. « Nous devons nous parler en adultes », a précisé le ministre. Et de poursuivre : « Des choix doivent être opérés face au matériel à acheminer à Si-

nécessité en faveur des populations.

C'est aussi dans la même bonne humeur qu'ils ont accepté le repas offert en leur honneur par le président du comité de la municipalisation accélérée à la Guinguette 2014 de Suresnes.

*Sikozabam, association de ressortissants des cinq districts de la Lékoumou : Sibiti, Komono, Zanaga, Bambama et Mayeye

Marie Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

COMMERCE

Le Congo se dote d'un mécanisme de règlement des contentieux et des litiges

Le Congo vient de s'offrir un instrument appelé Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (Cemaco). Celui-ci traduit l'intérêt que les pouvoirs publics accordent au développement harmonieux du secteur privé pour l'attractivité de son environnement économique.

La ministre du Commerce et des Approvisionnements, Claudine Munari, a fait cette déclaration le 30 juillet à Brazza, lors du lancement officiel du Cemaco, patronné par le ministre d'État, ministre de la Justice et des droits humains, Aimé Emmanuel Yoka. Ce dernier a remis les documents juridiques aux présidents des chambres de commerce de Brazzaville et Pointe-Noire, en présence du ministre de l'Équipement et des Travaux publics, Émile Ouosso, et de l'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Marcel Van Opstal, arrivé au terme de son mandat.

Claudine Munari a invité les chefs d'entreprises et opérateurs économiques à s'approprier cet outil afin que son

existence soit désormais prise en compte dans le paysage judiciaire national.

L'un des experts du Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE) a présenté le Cemaco, du processus de création, en passant par l'organisation, le fonctionnement et la portée de cette institution d'appui au secteur privé.

La création du Cemaco rattaché aux chambres de commerce permet au Congo de bénéficier d'un outil d'accompagnement des entreprises. Il répond à l'exigence d'une justice rapide et qualitative, une attente forte des investisseurs et de tous ceux qui œuvrent à l'assainissement de l'environnement des affaires.

« La sécurisation des investisseurs constitue une des attentes fortes des investisseurs et une requête constante du secteur privé congolais, tout comme les partenaires au développement qui font du respect des normes juridiques et du niveau de sécurité juridique et judiciaire des critères-clés d'appréciation

de la qualité du climat des affaires dans un pays ou une sous-région », a déclaré le ministre du Commerce.

La justice commerciale alternative est inscrite dans le Traité instituant l'OHADA, dont le Congo est membre. À travers ce traité a été institué un mécanisme d'arbitrage au sein de la Cour de justice de l'OHADA. De nombreux pays avec la même juridiction que le Congo ont mis en place cette autre forme de justice commerciale.

Cependant, le Congo disposait des textes prescrivant la justice arbitrale et la médiation avant l'adoption de l'OHADA. Le décret n°95-245 du 4 décembre 1995 donne au Cemaco sa légitimité juridique tout en lui trouvant un rattachement institutionnel naturel : les chambres consulaires.

Les enjeux sont nombreux et importants à différents niveaux.

Ainsi, pour l'État, la création d'une institution nationale de règlement des litiges commerciaux participe des réformes

institutionnelles dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, en référence au Doing Business.

La pratique de la justice alternative introduira d'autres formes d'intervention pour les juges étatiques. Loin d'être en situation de concurrence, les deux formes de justice collaborent.

La mise en place du Cemaco offre une voie complémentaire de règlement des litiges d'affaires. Cela permet aux entreprises d'avoir une stratégie plus adaptée à la gestion du risque juridique. Elles ont le choix entre la justice étatique et « privée », celle qui répondra le mieux à leur quête légitime de sécurité juridique. Enfin, les chambres consulaires bénéficient d'une forte valeur ajoutée dans l'accompagnement.

Par ailleurs, le Cemaco disposera, dans ses débuts, de deux représentations, à Brazzaville et Pointe-Noire. Ces antennes fonctionneront comme des services spécialisés des chambres consulaires, qui en assureront l'ancrage institutionnel.

Au plan opérationnel, les an-

tennes seront indépendantes, toute forme de justice étant intrinsèquement indépendante. Les arbitres et les médiateurs ainsi que le personnel permanent de chaque antenne sont recrutés par recours à une expertise extérieure. Un travail qui sera fait selon une procédure concurrentielle et sur la base de leur compétence et de leur intégrité morale.

Les services du Cemaco seront payables en contrepartie de la qualité du travail et de la justice rendue. L'argent permettra de payer les honoraires des arbitres et médiateurs et servira pour le fonctionnement des antennes.

Notons que le Cemaco a été géré de bout en bout par les acteurs du secteur privé sous la coordination du ministère du Commerce, avec la participation des représentants des différentes administrations publiques impliquées, des organisations de la société civile, des partenaires au développement : l'UE, à travers le PRCCE, et la Banque mondiale.

Nancy France Loutoumba

PROTOCOLE

Séminaire de renforcement des capacités pour le personnel du Sénat

Au terme de deux jours de travaux, les participants au séminaire sur le renforcement des capacités en matière de Protocole au Sénat ont été fixés sur les règles régissant la profession.

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation du Sénat. Il a été animé par quatre conférenciers qui ont présenté le Sénat, les métiers du Protocole, le cérémonial, les attributions et le fonctionnement de la direction du Protocole du Sénat. Après un bref historique de l'institution de 1992 à 1997 et de 2002 à nos jours, les missions constitutionnelles générales et spécifiques dévolues à la chambre haute ont été présentées ainsi que son ancrage dans la population interparlementaire à travers les volets bilatéraux et multilatéraux. Le Sénat, à la différence de l'Assemblée nationale, est une assemblée pérenne puisqu'il assure la continuité de l'État.

Le métier de chargé du protocole a fait l'objet d'un historique, rappelant que ce sont les conflits entre les réformateurs et les notables relatifs à l'intronisation de Henri IV, alors roi de France, qui est à l'origine de la rédaction des premières règles du protocole.

C'est la Constitution qui fixe les pouvoirs protocolaires et les textes concernant le protocole évoluent avec les changements de constitutions. De nos jours, le texte réglementant l'organisation des cérémonies publiques en République du Congo et qui reste applicable est le décret 96-50 du 17 janvier 1996.

Le cérémonial constitue le document central qui décrit le déroulement et l'articulation d'une cérémonie dans ses différentes étapes. Il est conçu par le directeur du Protocole qui est lui-même le maître de la cérémonie. Le protocole permet de gérer une cérémonie publique : selon les objectifs, il consiste à évaluer les moyens appropriés à sa mise en œuvre parmi lesquels le choix du lieu et son aménagement sont des éléments déterminants.

Les participants ont été également renseignés sur le cadre légal des attributions et du fonctionnement de la direction du Protocole du Sénat, sa structuration et ses prérogatives. Deux services assurent la préparation et l'organisation des activités du Sénat : le service du cérémonial et le service des relations publiques, voyages et audiences. Enfin, la fluidité de la communication, gage du bon rapport fonctionnel entre les agents du protocole évoluant dans les divers cabinets politiques du sénat et les services assimilés des autres institutions de la République, a été abordée, ainsi que d'autres règles concernant, notamment, la courtoisie et la politesse.

Jean Jacques Koumba

AQUACULTURE

La station piscicole de Djoumouna bientôt réhabilitée

La rénovation de cette structure aquacole sera assurée par le Programme d'appui au développement des filières agricoles (Padef), dans le but d'en faire un centre piscicole stratégique et de référence, capable de contribuer au développement du secteur halieutique congolais et à la lutte contre la faim.

C'est à la faveur d'un atelier consacré à la restitution du rapport d'étude sur la définition du système de gestion de cet établissement aquacole, organisé le 29 juillet à Brazzaville, que la réhabilitation du site a été évoquée. Le rapport, réalisé par un consultant international, a émis des recommandations tenant compte

du contexte de la pisciculture au Congo, et a apporté les informations nécessaires et précises justifiant le choix du système de gestion de la station piscicole de Djoumouna.

L'étude a permis d'établir un plan d'aménagement ainsi que le coût estimatif de la réhabilitation de ce centre piscicole, qui implique à la fois la rénovation des infrastructures de production et la restauration des bâtiments utilitaires et autres structures connexes. Elle indique la rentabilité de l'exploitation sur la base d'une analyse de la demande en alevins sur une période de cinq ans.

L'objectif poursuivi par cet atelier de restitution, coordonné par le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Jean

Fulgence Mouangou, est d'amender la version préliminaire du rapport soumis à l'examen.

Les résultats issus de cet atelier permettront donc au Padef d'amorcer avec plus de certitude les opérations de réhabilitation, en vue de rendre ce site à nouveau opérationnel.

Rappelons que le Padef est un projet financé par le Fonds international de développement agricole.

Il vise à améliorer durablement la sécurité alimentaire, les revenus des petits producteurs (éleveurs, pêcheurs et agriculteurs) ainsi que la création d'emplois durables pour les ruraux, en particulier les jeunes et les femmes, à travers un appui au développement des filières porteuses.

Firmin Oyé

TRANSPORT AÉRIEN

Le Congo bientôt doté de nouveaux aéronefs

Le Congo et les sociétés chinoises COMAC et Avic International s'accordent pour doter le transport aérien congolais d'aéronefs. Leur volonté commune s'est concrétisée par la signature d'un memorandum d'entente

Les partenaires sont convenus pour la mise en œuvre du projet de l'avion ARJ21 au cours du Salon international de l'aéronautique de Farnborough au Royaume-Uni, en Grande-Bretagne. Cette opportunité a permis au ministre d'État, ministre du Transport congolais, Rodolphe Adada, de rencontrer les responsables de l'industrie aéronautique, avec lesquels il a posé les bases du projet.

Le choix de ces aéronefs de nouvelle génération fait suite à la visite d'État effectuée par le président de la République du Congo en Chine, à la faveur de la célébration du 50e anniversaire de l'établissement

des relations diplomatiques des deux pays. Les deux États renforcent davantage leur cadre de coopération à travers cet acte de signature.

Ainsi, ces aéronefs devraient être capables de redonner aux plates-formes aéroportuaires leur vitalité au bénéfice des investissements enregistrés. Selon Rodolphe Adada, le Congo s'est engagé à entretenir des relations économiques avec les deux sociétés d'État chinoises.

Une action à concrétiser avec l'acquisition d'une série d'aéronefs dont l'actuelle demeure adaptée à l'environnement aéronautique du Congo et de la sous-région. Un autre axe de coopération concerne le renforcement des capacités de l'aviation civile congolaise dans la supervision de la sécurité aérienne et la formation du personnel technique.

N.F.L.

JUSTICE

Marcel Ntsourou dit avoir agi en légitime défense

L'ex-colonel des Forces armées congolaises a été auditionné le 30 juillet à Brazzaville dans le cadre de l'affaire dite du 16 décembre qui l'oppose à l'État congolais.

Il était 10 heures 30 lorsque l'accusé Marcel Ntsourou s'est présenté devant la barre, déterminé à défendre sa cause : « Nous nous sommes défendus en légitime défense. Je n'ai rien commis. Je suis fier de m'être défendu. J'étais déterminé à aller jusqu'au bout. Si cela se reproduisait, je me

défendrai ».

Tout au long de cette audition, l'ex-colonel a déclaré que le 15 décembre dernier, il n'était pas sorti de sa résidence vu le dispositif militaire qui se renforçait. « Ce qui s'est passé était illégal. Le but de cette opération était de porter atteinte à ma vie ainsi qu'à celle de ceux qui étaient avec moi. J'étais donc en droit de me défendre. Face à une telle supériorité écrasante, je me suis défendu avec les moyens en ma possession. Les armes de l'agresseur n'étaient pas

proportionnelles à l'agression » a-t-il déclaré.

À propos des armes...

Selon l'accusé Ntsourou, les armes dont ils étaient en possession, le 16 décembre 2013, provenaient des jeunes gens qui le fréquentaient. Mais il ignorait l'origine de ces armes tout en citant les noms de quelques uns des détenteurs : l'adjudant Ngué Missié, le caporal-chef Ndako, l'adjudant Mbouala et l'adjudant-chef Kakou. Marcel Ntsourou a aussi déclaré que « sa résidence n'était

pas un dépôt de stockage d'armes », niant de ce fait toute transaction d'armes avec le capitaine Ebam, en août 2013. Selon lui, « cette mission était impossible puisqu'il était encore détenu à la Maison d'arrêt de Brazzaville, pour le procès du 4 mars. »

Interrogé sur la cinquantaine de gens présents à son domicile, l'ex secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité a déclaré qu'il n'y avait rien d'anormal dans cette affluence car, a-t-il dit, il pouvait partager sa rési-

dence avec 200 personnes. Voire plus.

Au cours des débats, la défense a demandé à la Cour de lui transmettre certaines pièces manquantes au dossier. Il s'agit surtout de la directive opérationnelle ayant permis le déploiement de la force publique le 15 décembre.

Un document que l'accusé a taxé de « faux », car, souligne-t-il, « le mandat de perquisition date du 16 décembre alors que la force publique s'était déployée le 15 décembre »

Josiane Mambou Loukoul

PORTRAIT

Daniel Koubemba, 100 ans déjà mais debout

De nombreux invités croyaient trouver Daniel Koubemba sagement assis sur une chaise, chargé du poids de ses cent ans. Rien de tout cela. L'homme a contribué à la réussite de sa fête, célébrée avec faste le 26 juillet, en veillant à tous les détails.

Dans la parcelle bondée, la famille et les invités ont dégusté leurs assiettes bien remplies au son des tam-tam des groupes traditionnels. Pas de musique moderne, en effet, pour agréer la fête, car « le patriarche », comme on l'appelle dans le coin, est un chef coutumier défenseur des traditions ancestrales. Maître « ngunziste » de l'aile « Bulamananga », il perpétue depuis des décennies, à travers une église plantée dans sa parcelle, l'héritage messianique laissé par Kimpa Vita, Simon Kimbangu et André Matsoua.

Un insigne rectangulaire rouge ficelé d'une photo de Matsoua se distingue sur son costume gris à deux boutons porté sur une chemise blanche agré-



Daniel Koubemba, le lendemain de la célébration de ses cent ans, sur la véranda de son domicile de Bacongo (© DR).

même pas que sa barbe dépasse », ajoute-t-il.

Daniel Koubemba n'est pas resté assis pendant la fête. Il circule d'un pas encore assuré entre les convives. Il se lève souvent pour faire des photos avec des invités. Il appelle, ordonne et gesticule, la canne à la main. Il dit avoir adopté une hygiène de vie drastique pour bénéficier des faveurs de ce siècle, lui qui est né en 1914, quelques semaines après le début de la Première Guerre mondiale. Il garde encore des souvenirs frais de l'époque coloniale... Il se rappelle avec vivacité le refus de l'administration coloniale de le laisser entrer dans l'armée pour combattre aux côtés de la France pendant la Deuxième Guerre mondiale. Il n'avait pas de carte d'identité, et les listes étaient closes. Avant cette tentative, il avait travaillé comme jardinier au jardin d'essai, là où est érigé le stade Alphonse-Massamba-Débat. Daniel Koubemba a également œuvré comme marmiteur chez Branco, un commerçant portugais qui avait pour siège l'actuel ex-Trésor, vers le Plateau.

Outre le fait que son appartenance au Ngunzisme l'a aidé « à comprendre quelques mystères » et « à sonder la vie spirituelle », pour vivre longtemps, le patriarche affirme manger avec soin. « J'ai accepté les préceptes de Dieu et respecté les interdits. J'ai surtout

semé l'amour autour de moi. Je n'ai blessé personne. Je ne mange pas quand l'autre n'a pas mangé. Je ne mange pas les choses défendues. Surtout pas les aliments qui contiennent du sang. J'aime les légumes et le saka-saka cuit à l'étouffée mélangé avec le gombo. Je mange beaucoup de poissons d'eau douce », explique Daniel Koubemba.

En célébrant ses cent ans en compagnie de ses enfants, petit-fils et arrière-petit-fils, c'est aussi un hommage qu'il rend à ses ancêtres qui lui ont légué des valeurs d'amour et de respect de l'autre. Il pense notamment à ses aïeux de Ngamboulou, son village natal, vers Boko, sur la route de Nkama Mbangala, là où il fit connaissance de sa femme avec qui il a eu sept enfants.

Chef religieux, c'est avec plaisir qu'il évoque l'avenir du Congo qu'il voit radieux si les Congolais cultivent l'amour et enterrent la haine et le tribalisme. « À l'époque, nous ne connaissions pas la haine qui a conduit notre pays à verser du sang. Ne gardez pas dent, ne haïssez pas, mais bénissez. Ce n'est que par l'amour que vous vivrez longtemps, et ce n'est que par l'amour que Dieu donne ses faveurs. C'est le seul conseil que je lègue aux générations futures », a conclu le patriarche, témoignant d'une vie bien remplie.

Quentin Loubou

« À l'époque, nous ne connaissions pas la haine qui a conduit notre pays à verser du sang. Ne gardez pas dent, ne haïssez pas, mais bénissez. »

Ce n'est que par l'amour que vous vivrez longtemps, et ce n'est que par l'amour que Dieu donne ses faveurs. C'est le seul conseil que je lègue aux générations futures »

mentée d'une cravate bleue aux fines raies rouges. Afin d'achever cette harmonie, une pochette jaune pour, semble-t-il, respecter la fameuse règle imposée par une autre religion : la sape. C'est lui-même qui a choisi de s'habiller ainsi, affirme l'un de ses enfants. « Papa est un homme soigné, il ne tolère

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



✓ NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

✓ AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Alcatel-Lucent

Expert Business Partner

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Les chercheurs des pays du Sud ne doivent pas laisser le monopole de la recherche sur les conséquences et solutions d'adaptation à leurs confrères du Nord. Il faut qu'ils travaillent en synergie pour faire des propositions, informer les décideurs. »

Ebrima Sall, secrétaire exécutif du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (Codesria), le Soleil, samedi 26 et dimanche 27 juillet 2014.

« La preuve imparable de la vérité individuelle, c'est le mensonge que vous camouflez. Si je trouve votre mensonge, alors j'ai trouvé votre vérité. »

Jean-Luc Mélenchon, homme politique français, Front de gauche, slate.fr, 26 juillet 2014

« La bibliothèque joue un rôle éducatif, culturel, civique et social. Elle démocratise la culture ; informe le citoyen, contribue à ce qu'il puisse se forger une opinion, respecter son indépendance, ... »

Dominique Tabah, directrice du réseau de bibliothèques de Bobigny, le Faso.net, 5 juin 2014

« Aujourd'hui, il faut rétablir un équilibre intellectuel qui permette de développer la recherche en sciences sociales au service du débat public. »

Mamadou Diouf, Sénégalais, Université Columbia à New York, Jeune Afrique, 14 août 2013

« La France doit déployer sa diplomatie économique vers l'Afrique, pour ne pas être en retard sur les Américains et les Chinois. »

François Fillon, ex-premier ministre français, Œil d'Afrique, 2 décembre 2013

OFFRES D'EMPLOI

La société GROUP STREIT SECURITY jeune et dynamique, basée au 31 rue Haoussa croisement avenue de la paix Poto Poto, recrute:

-Un(e) secrétaire comptable

Bonne connaissances Word Excel Rédaction fiches de paie

Horaires du travail 09h00 / 12h30-

13h30 / 17h30 du Lundi au vendredi.

-Des agents de prévention et sécurité pour service de gardiennage

FONCTION PUBLIQUE

« Libosso », un programme de renforcement des performances administratives des agents

Le programme Libosso conduit par HEC Paris veut dire « en avant » en langue lingala. Il vise à aider les fonctionnaires congolais à devenir de véritables partenaires des acteurs économiques.

La directrice des relations institutionnelles en Afrique de HEC Paris, Armelle Dufour, a souligné la nécessité d'un tel programme pour le Congo, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement du dialogue secteur public-privé. Ces deux secteurs doivent être partenaires pour soutenir le développement du pays. Libosso est conçu pour renforcer les capacités managériales des dirigeants et gestionnaires de l'administration congolaise et des entreprises publiques. Lancé pour une durée de trois ans, ce programme permettra la formation et la sensibilisation de 1400 cadres de l'administration au cours de cette première année. Ces serviteurs de l'Etat seront par exemple sensibilisés à la culture managériale du privé, car une administration forte, fiable et moderne permet un secteur privé dynamique, positif et ambitieux. Pour cela les formations insistent sur les échanges, les réflexions en commun et la capacité de construire ensemble.

« Sous forme imagée, nous pourrions oser, en quelques sorte, souhaiter que chaque acteur du public, comme du privé,

« Il faut donner aux cadres de l'administration les moyens de maîtriser la culture entrepreneuriale pour véritablement agir en conséquence, comme des partenaires du secteur privé pour les aider à contribuer au développement économique, social du Congo »

concoure avec conviction à la réussite pérenne de l'entreprise collective « CONGO SA », a expliqué Armelle Dufour.

De façon très concrète, il s'agit d'un véritable processus de changement des modes opératoires, ayant pour finalité la performance administrative. Ces actions de formation, de sensibilisation et d'accompagnement s'inscrivent comme support des projets de réforme et de modernisation des services de l'administration congolaise. « Il faut donner aux cadres de l'administration les



La directrice des relations institutionnelles en Afrique de HEC Paris, Armelle Dufour

moyens de maîtriser la culture entrepreneuriale pour véritablement agir comme des partenaires du secteur privé pour les aider à contribuer au développement économique et social du Congo », a-t-elle rappelé.

Le programme est construit en se référant à la réalité congolaise. Les professeurs sont envoyés sur place et les cours durent douze jours. Les participants proviennent de différentes administrations, afin d'obtenir des échanges d'expériences et un partage transversal des bonnes pratiques. « Maintenant nous en sommes à la phase de déploiement de ce programme avec un certain nombre d'inévitables réglages, et optimisations

four rappelle l'importance d'une action de formation massive, simultanée et synchronisée auprès des différentes administrations pour optimiser l'efficacité du programme Libosso.

D'une durée prévisionnelle d'au moins 3 ans, ce programme a été validé par la signature d'un contrat-cadre de formation le 23 juillet 2013. Il a été signé avec le ministre d'Etat, Gilbert Ondongo. Le déploiement est sous la tutelle du ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, Brice Guy Parfait Kolélas, avec une coprésidence du comité de pilotage par la présidence de la République. Le programme est financé totalement par le gouvernement du Congo.

Libosso délivre à l'issue des séminaires un certificat HEC Paris. Armelle Dufour rappelle qu'HEC Paris a été classée première institution mondiale pour la formation des cadres et dirigeants, (classement 2014 du Financial Times).

« La réussite du programme LIBOSSO est déterminante pour envisager à moyen terme un projet d'envergure régionale, à l'échelle de l'Afrique Centrale. En effet, une réflexion est actuellement menée pour la création d'un institut de management public, à l'instar du projet mené par HEC avec le gouvernement ivoirien », a conclu la directrice des relations institutionnelles en Afrique.

Nancy France Loutoumba



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DISTINCTION

Le général Paul Victor Moigny reçoit un diplôme d'excellence

Le commandant de la gendarmerie nationale a reçu, le 29 juillet, la plus haute distinction de l'association Maison de retraite Madeleine-Oumba qui s'occupe de quatre-vingt-trois personnes du troisième âge

Créée le 5 avril 1993, l'association Maison de retraite Madeleine-Oumba est une ONG dirigée par des gendarmes admis en retraite. La décision de distinguer le commandant de la gendarmerie nationale avait été prise au cours de l'assemblée générale extraordinaire de cette organisation, le 25 mai dernier. « Vu le phénomène de vieillissement et la tenue de la première assemblée mondiale sur le vieillissement et conformément à l'article 13 des statuts et règlement intérieur de notre association, nous vous décernons le diplôme d'excellence pour votre dévouement à des œuvres caritatives [...]. Depuis votre prise de fonctions à la tête de la gendarmerie nationale, malgré vos multiples occupations vous avez toujours aidé notre structure », a expliqué Antoine Mounkala, pré-



Le commandant de gendarmerie posant avec les responsables de l'association Maison de retraite Madeleine-Oumba (© Adiac).

sident de cette structure.

Il a également rappelé l'une des recommandations émises à l'issue de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement tenue du 26 juillet au 6 août 1982 à Vienne, en Autriche. Celle-ci demandait aux gouvernements, ONG et toutes les parties intéressées d'avoir une responsabilité particulière à l'égard des personnes âgées les plus vulnérables et en particulier les plus démunies,

dont la majorité sont des femmes et des habitants des zones rurales.

« Les gouvernements et les ONG devraient être encouragés à créer des services sociaux de soutien à toute la famille lorsqu'elle abrite des personnes âgées et à prendre notamment des mesures en faveur des familles à faible revenu qui veulent conserver dans leurs foyers des personnes âgées », indiquait-elle.

Recevant sa distinction, Paul Victor Moigny a salué le dévouement des responsables de cette association pour la cause des personnes du troisième âge qui représentent une catégorie sociale vulnérable. Selon lui, ces personnes attendent des ONG et des bienfaiteurs une attention permanente et un soutien indéfectible, surtout lorsqu'elles se trouvent en situation d'abandon.

« C'est avec une grande humilité

que j'accepte cette distinction que vous me faites aujourd'hui à travers ce prix d'excellence dont l'assemblée de vos membres m'a jugé digne. Permettez-moi donc de vous dire toute ma gratitude pour les mots si aimables à l'endroit de ma modeste personne. Notre regard, notre libéralité vis-à-vis de la maison de retraite Madeleine-Oumba doit demeurer un geste de bienveillance et d'humanité. Vous devez prendre comme notre contribution à l'élargissement des solidarités ; car de mon point de vue, l'homme a le devoir de défendre la solidarité et le progrès », a déclaré le récipiendaire.

Paul Victor Moigny a, par ailleurs, appelé à l'humanité et à la générosité de chacun. Il a enfin invité les membres de l'association à ne pas baisser les bras dans l'effort qu'ils poursuivent en faveur des personnes du troisième âge. « Je dédie ce prix à l'ensemble des personnes vulnérables : personnes du troisième âge, orphelins, personnes handicapées, jeunes démunis en errance », a-t-il indiqué.

Parfait Wilfried Douniama

AMC Telecom

Internet à partir de

9.000 FCFA

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
 Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

IN MEMORIAM

31 juillet 2001 - 31 juillet 2014
 Cela fait treize ans, que notre père Ebonga est parti auprès de Dieu et personne ne l'a oublié. Chaque jour, il est au cœur de nos pensées, nous nous rappelons sans cesse ses paroles d'unités, d'amour et de respect des valeurs humaines. Les enfants Ebonga ne t'oublions pas.



2 août 1994 - 2 août 2014, jour pour jour, voici vingt ans que Dieu a rappelé à lui notre épouse et mère Nicole Ello. Les familles Elonda, Ello et Ossiala, fidèle à leur devoir de mémoire, rassemblées et mues par un même élan du souvenir inoubliable de celle qui fût une tendre épouse, une sœur et mère attentionnée prient Dieu alfa et oméga de lui accordé le repos éternel. À cette occasion, une messe d'action de grâce sera dite en l'église Sainte-Marie de Ouenzé, le samedi 2 août à 6h00. Que tout ceux qui l'ont connue aient une pensée pieuse pour elle.



Armelle Mounzé, agent des Dépêches, la présidente des Assemblées de Dieu de pentecôte, maman pasteur prophétesse Marie Josée Demba Lounguila, informe tous les pentecotistes du décès du pasteur Marius Boniface Modowe, président de l'église de Ouessou, décédé le mardi 29 juillet. L'inhumation à lieu, ce jeudi 31 juillet à Ouessou. « il a combattu le bon combat, il a achevé la course, il a gardé la foi. Désormais la couronne de justice lui est réservée ». « c'est dans la foi qu'ils sont morts, sans avoir obtenu les choses promises; mais ils les ont vues et saluées de loin, reconnaissant qu'ils étaient étrangers et voyageurs sur terre ».



ALIMENTATION ET SANTE

Le manioc, sa consommation est-elle toujours sans danger ?

Le tubercule de manioc ou cassava est cultivé dans les zones tropicales pour ses racines, notamment en Afrique, en Amérique du sud et en Asie. C'est une dicotylédone de la famille des Euphorbiacées.

Il est consommé sous plusieurs formes et celles rencontrées dans nos pays d'Afrique Centrale sont la chikwangue, le bâton de manioc et la farine de manioc.

La chikwangue est la forme commune au Congo et en République Démocratique du Congo tandis que le bâton de manioc qui lui ressemble beaucoup se rencontre au Cameroun.

Le manioc constitue dans ces pays l'un des aliments de base. Il faut noter cependant que d'autres produits à base de manioc sont consommés dans notre continent africain, surtout dans les pays d'Afrique occidentale ; ce sont le tapioca qui est la pulpe de manioc râpée et séchée, et le gari qui subit un début de fermentation.

Les divers cultivars de manioc se répartissent généralement en 2 groupes importants : la variété dite amère dans laquelle les glucosides cyanogénétiques se répartissent à forte dose dans tout le tubercule, et la variété dite douce dans laquelle les glucosides se confinent à faible dose surtout au niveau de la peau du tubercule. Leur présence justement requiert une certaine détoxification avant que les tubercules ne soient consommables. C'est pourquoi on procède à ce que l'on appelle un rouissage qui est en fait un trempage des racines de manioc dans l'eau pendant 3 à 4 jours pour que la fermentation qui s'en suit aide à dégrader les glucosides cyanogénétiques, la linamarine et la lotaustroline (poisons du manioc). En même temps, les substances qui participent au goût du produit sont élaborées et les racines ramollies.

Les produits élaborés à base des racines de manioc ont beaucoup d'opérations unitaires communes qui sont le triage, le lavage, l'épluchage, le rouissage, le défibrage, l'essorage, le pressage, le modelage, le conditionnement, la cuisson et enfin le stockage.

La chikwangue ou le bâton de manioc est un produit fermenté, pâteux, prêt à la consommation qui est enveloppé dans des grandes feuilles et qui subit généralement deux cuissons. Au Congo les différents types de manioc consommés sont le « Ngu-diyaka », le « Mpiala », le « Fabriqué » et le « Mungwélé ».

La farine de manioc ou Fufou est un produit obtenu à partir de la mouture de racine de manioc rouie ou non et ayant subi un séchage préalable. En principe la farine de manioc est classée en 3 catégories désignées par les lettres A, B et C. Ce classement appelé aussi « Grade » représente les qualités supérieure, moyenne et inférieure.

Les produits à base de racine de manioc sont principalement des aliments énergétiques riches en amidon et assez pauvres en protéines, en lipides, en vitamines et en sels minéraux. Cette faiblesse protéique fait qu'une alimentation exclusivement à base de ces produits est gravement déséquilibrée.

La toxicité du manioc vient du fait que l'acide cyanhydrique toxique pour le consommateur, se libèrent par l'hydrolyse des substances cyanogénétiques qui sont, comme on l'a déjà vu, responsables du goitre. Il faut donc veiller à les éliminer le plus possible.

Les caractères organoleptiques de la chikwangue ont trait à l'odeur, la saveur et le toucher et le pouvoir gonflant d'une part, et à la répartition granulométrique pour la farine de manioc ou fufou d'autre part.

La conservation va de 4 à 8 jours pour la chikwangue et plusieurs mois pour la farine de manioc.

Par Ange KOUNKOU,
Président de l'Association pour
la Promotion des Industries
Agroalimentaires au Congo (APIAC)

MARINE NATIONALE

Un nouveau commandant pour le 32^e groupement naval

Le capitaine de vaisseau Dieudonné Mizère Okana, a pris le 29 juillet à Brazzaville, le commandement du 32^e groupement naval, en présence du contre-amiral André Bouagnabéa Moundzanza, chef d'état-major de la Marine nationale.

Le nouveau commandant du 32^e groupement naval, qui remplace à ce poste l'ancien capitaine de vaisseau Jean-Claude Badinga, s'est donné pour tâche, la restauration de l'éducation civique et morale. « Comme priorité, nous allons nous atteler à renforcer l'instruction civique, l'éthique et la morale. Nous allons pouvoir vulgariser les lois et règlements militaires et surtout préparer le personnel militaire et le matériel afin de répondre aux missions assignées au commandement », a indiqué le capitaine de vaisseau Dieudonné Mizère Okana.

Nommé à ces hautes fonctions de la Marine nationale par un décret du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, suivant le décret 2014-282 du 30 juin 2014 portant nomination du commandant du 32^e groupement naval, ce dernier se réjouit de

travailler dans un cadre réhabilité parce qu'autrefois secoué par les détonations du 04 mars. Cette cérémonie a été l'occasion d'observer les rites et rituelles militaires ainsi que de suivre de fermes instructions verbales données aux officiers mariners, aux hommes d'équipage, aux matelots et personnels civils du 32^e groupement naval. « À compter de ce jour, vous le reconnaîtrez comme chef. Vous lui obéirez, en tout ce qu'il vous commandera, pour l'intérêt du service, pour l'exécution des règlements militaires, pour l'observation des lois de la République et le succès des forces armées congolaises conformément à la constitution », a indiqué le contre-amiral André Bouagnabéa Moundzanza, chef d'état-major de la Marine nationale.

Le 32^e groupement naval est une formation de la Marine nationale stationnée dans la neuvième zone militaire de défense. Sa zone d'action s'étend de Brazzaville à l'embouchure de l'Alima, sur près de 230 km. Le 32^e groupement naval dispose de quatre corps de troupe qui sont : le 324^e bataillon des fusiliers marins de Brazzaville,



Dieudonné Mizère Okana

le 326^e bataillon de fusiliers marins Mpouya, la 321^e flottille et la base navale 02.

Les missions essentielles du 32^e groupement naval sont : dissuader par leur présence assurée sur le théâtre d'opération afin de garantir la souveraineté de l'État, prévenir dans le cadre de la PPS, la DRB : pré positionnement des éléments à l'Île Mbamou et sur le couloir, de protéger qui se résume dans la sauvegarde des eaux intérieures par l'action de l'Etat dans ces eaux.

Fortuné Ibara

DÉFENSE NATIONALE

Quarante sous-officiers candidats au BT2, option administration

Démarrée le 23 juin dernier, la troisième session du brevet technique N°2 (BT2), option administration, a été lancée officiellement le 30 juillet au cercle-mess des officiers par le directeur général de l'Administration et des finances du ministère de la Défense nationale, le commissaire général de brigade, Ambroise Mopendza.

Au total, quarante sous-officiers militaires et gendarmes participent à ce stage, le troisième du genre. L'objectif étant, entre autres, de permettre aux Forces armées congolaises et à la gendarmerie nationale de disposer d'un personnel administratif aguerri aux nouvelles normes de gestion des ressources humaines et financières, à même de contribuer à l'amélioration de la gouvernance administrative en milieu militaire, notamment en corps de troupe.

En effet, les stagiaires suivront, jusqu'au mois de novembre prochain, quatre modules de formation. Le premier, intitulé

« Aperçu section d'infanterie », s'est déroulé du 23 juin au 23 juillet au centre d'entraînement de Bilolo. Le deuxième, « Gestion des ressources humaines », a débuté le 28 juillet et prendra fin le 28 septembre. Prévu du 29 septembre au 26 octobre prochain, le troisième module est lié à la « gestion comptable et financière » tandis que le quatrième, intitulé « Administration générale », comprend les notions sur les corps de troupe, le budget de l'État, la correspondance militaire, la solde et les déplacements. Selon le directeur du stage, le commissaire capitaine Julien Arnel Ebia-Ondonda, ces modules seront complétés par un stage d'immersion en corps de troupe et par cinq conférences. « Durant le déroulement de ces modules, des contrôles continus de connaissance seront organisés afin de permettre à la direction du stage et aux intervenants d'apprécier le niveau de compréhension des apprenants. À l'issue de l'exa-

men final, composé d'une partie écrite et d'une partie orale, les stagiaires seront classés par ordre de mérite », a-t-il indiqué, soulignant que le diplôme de brevet technique N°2 option administration sera décerné aux stagiaires qui obtiendront une moyenne supérieure ou égale à 12/20.

Présidant la cérémonie, le directeur général de l'Administration et des finances s'est félicité des résultats obtenus au cours des deux premières sessions de formation. « Le retour d'expérience des premiers stagiaires doit nous reconforter dans notre rectitude et notre rigueur, afin de garantir encore la qualité des personnels issus de ces stages. Il appartient aux stagiaires de donner le meilleur d'eux-mêmes, dans l'observation stricte des règles et principes de la discipline militaire, pour espérer mériter le diplôme à la fin de ce stage », a conclu le commissaire général de brigade Ambroise Mopendza.

Parfait Wilfried Douniama

ÉTATS-UNIS/AFRIQUE

Barack Obama : « Le monde a besoin d'une Afrique forte et autonome »

Le président américain a souhaité, le 28 juillet, que les dirigeants africains prônent une Afrique plus autonome, et il a appelé les dirigeants du continent à ne pas utiliser « le lourd héritage de la colonisation comme une excuse pour ne pas avancer »

Le patron de la Maison-Blanche s'exprimait ainsi devant 500 étudiants africains qui participaient le même jour à un programme d'échange avec le premier président noir américain, en prélude au sommet États-Unis/Afrique qui se tiendra du 5 au 6 août prochain. « Il était temps de mettre fin à l'idée selon laquelle l'ensemble des problèmes auxquels étaient confrontés les pays africains était le fait de l'héritage imposé par l'Occident », a insisté Barack Obama. Cette objection valait la peine d'être faite lorsque l'on sait qu'en juin, lors du 23e sommet de l'Union africaine, le président de Guinée Équatoriale Teodoro Obiang Nguema avait estimé que la domination « néo-coloniale » occidentale de l'Afrique entravait le développement du continent. Le chef de l'administration américaine a, en outre, évoqué les principaux sujets qui seront abordés

lors de la grand-messe : « *Le sommet de la semaine prochaine mettra l'accent sur la manière dont nous continuerons de bâtir un nouveau modèle de partenariat entre l'Amérique et l'Afrique, un partenariat égalitaire, qui se concentre sur votre capacité d'accroître l'opportunité, de renforcer la démocratie et de promouvoir la sécurité et la paix* ».

« Un état de droit c'est aussi le fait que les dirigeants ne gardent pas le pouvoir éternellement. Si vous avez les mêmes dirigeants tout le temps, vous n'avez plus d'idées nouvelles et le respect de la loi va en diminuant. »

« *Quelles que soient les ressources d'un pays, a martelé Barack Obama, si vous n'avez pas un ensemble de lois, le respect pour les droits civiques et les droits de l'homme, si vous n'avez pas de liberté d'expression et de rassemblement (...), il est très rare qu'un pays réussisse dans la durée* ».

Insistant sur une nécessaire alternance politique à la tête des pays africains, il a souligné : « *Un État de droit c'est aussi le fait que les dirigeants ne gardent*

pas le pouvoir éternellement. Si vous avez les mêmes dirigeants tout le temps, a-t-il ajouté, vous n'avez plus d'idées nouvelles et le respect de la loi va en diminuant. »

Né aux États-Unis d'une mère américaine et d'un père kényan, Barack Obama avait initié le projet du sommet États-Unis/Afrique il y a un an, lors d'une tournée au Sénégal, en Afrique du Sud et en

Tanzanie. Pendant une allocution au Cap, il avait souhaité « *ouvrir un nouveau chapitre dans la relation entre les États-Unis et l'Afrique. Si nous sommes conscients des réelles difficultés que rencontrent tant d'Africains chaque jour, nous avons aussi le devoir de saisir le potentiel extraordinaire de l'Afrique d'aujourd'hui, qui est le continent le plus jeune et qui connaît la croissance la plus forte* ».

Nestor N'Gampoula et Fiacre Kombo

STRATÉGIE DE BOKO HARAM

Le Cameroun devient la nouvelle cible du groupe islamiste

Depuis quelque temps, la secte islamiste qui semblait ménager le pays de Paul Biya a décidé de se lancer dans une guerre ouverte contre Yaoundé. Un changement de stratégie car ses membres, pourchassés par Abuja, donnaient l'impression de vouloir se servir du Cameroun comme d'une base de repli.

Les autorités camerounaises, qui observaient jusque-là avec un grand étonnement les massacres de l'autre côté de la frontière avec le grand voisin, le Nigeria, sont donc contraintes de combattre les insurgés qui menacent la paix dans leur territoire. Les violences perpétrées par Boko Haram ont atteint leur pic ces derniers temps avec plus d'une vingtaine de personnes, civiles et militaires, qui ont été tuées dans diverses localités du Nord en l'espace de deux jours. La secte a même fait une vingtaine d'otages à Kolofata, toujours dans cette région frontalière.

Outre les pertes en vie humaine et les otages, Boko Haram continue chaque fois de défier les positions de l'armée régulière qui vient de réorganiser ses troupes déployées dans cette zone pour mener avec efficacité ses opérations contre le groupe terroriste. Boko Haram a aussi fait

exploser un pont reliant le Nigeria au Cameroun, emportant des voitures et des équipements militaires. Loin de s'arrêter là, il est parvenu à enlever l'épouse d'un vice-Premier ministre, Amadou Ali, en charge des Relations avec le Parlement. Par cet acte, le groupe a voulu donner un signal fort pour dire qu'il s'en prendrait désormais au cœur même du système dirigeant camerounais, avec l'intention d'installer la psychose au sein des populations.

Après la phase des enlèvements d'otages occidentaux : les Français de la famille Moulin-Fournier, le père Vandenbeusch, des religieux italiens et une sœur canadienne, qui auraient été libérés, à grands frais, malgré les démentis des officiels tant du Cameroun que des pays de ces ex-otages, Boko Haram a commencé à s'attaquer aux intérêts spécifiquement camerounais.

Du côté du Cameroun, l'état-major de l'armée mise sur la collaboration des forces engagées sur le terrain, particulièrement dans le domaine du renseignement pour mettre un terme à l'escalade des violences dans le nord du pays. Les chefs militaires estiment qu'un commandement unique des troupes dans cette partie du pays a l'avantage de ré-

duire la dispersion des moyens et autres efforts déployés dans la lutte contre Boko Haram. Ils avancent que le resserrement des troupes va indubitablement réduire les faiblesses du dispositif en place pour faire face au groupe islamiste, toujours déterminé à nuire. Avec l'institution du commandement opérationnel, la police, la gendarmerie, les renseignements généraux, le contre-espionnage et l'Administration seront dans l'obligation de communiquer les informations aux unités opérationnelles sur le terrain, souligne-t-on dans les rangs de l'armée camerounaise.

Créé en 2002, Boko Haram qui mène actuellement des opérations contre le Nigeria et le Nord du Cameroun, a déjà tué des milliers de personnes depuis 2009 et contraint des milliers d'autres personnes à se déplacer vers des pays voisins du Nigeria. Les autorités nigérianes n'arrivent toujours pas à faire face au groupe terroriste connu pour ses attaques meurtrières. Plusieurs ONG accusent Boko Haram de crime contre l'humanité et crime de guerre, appelant la communauté internationale à intervenir pour mettre un terme aux attaques quotidiennes de la nébuleuse.

N.N'G.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Yves Boudot présente le nouveau cadre d'intervention

Le directeur Afrique de l'Agence française du développement (AFD), Yves Boudot, a présenté le cadre d'intervention régional (CIR) 2014-2016 de l'agence.

La nouvelle stratégie d'intervention de l'AFD a pour objectif d'accompagner les potentialités de cette partie du monde qui connaît une croissance économique et démographique sans précédent. Il s'agit de « donner un cap, une feuille de route » pour les interventions françaises dans les quarante-neuf pays que compte l'Afrique subsaharienne, a expliqué Yves Boudot.

« *Le CIR Afrique 2014-2016 nous permet d'anticiper sur le fonctionnement à la fois sectoriel, volumétrique, opérationnel de notre réseau et sur les concours que nous allons pouvoir octroyer pendant cette période* », a-t-il déclaré.

Ce document comprend une partie sur le bilan de la stratégie mise en place les années précédentes. Il permet aussi de « réfléchir aux grands enjeux sur le développement du moment et de demain [...], l'objectif [étant] d'essayer de croiser une offre et une demande ».

La fin de la démarche « binaire » en Afrique

Le document est conçu pour tenir compte de « *ce que nos contreparties ressentent et proposent* », a indiqué Yves Boudot. La stratégie de l'AFD doit tenir compte des perceptions, des attentes des partenaires africains, et les atouts de l'AFD aux yeux de ses partenaires sont « la proximité, l'écoute et l'adaptabilité ». Fini donc la démarche « binaire », il s'agit de trouver des solutions. Yves Boudot considère que la stratégie de l'AFD doit contribuer à « un développement inclusif et durable », avec deux objectifs : la lutte contre la pauvreté et la promotion d'une croissance durable.

Selon Yves Boudot, les deux éléments majeurs du CIR de l'AFD sont la durabilité, qui constitue le socle commun de tout ce que l'agence souhaite mettre en œuvre ; et l'inclusivité, pour participer à combler une partie des écarts constatés, malgré la croissance, à l'intérieur même des villes, des pays ou des régions. « *On voit bien, par exemple, que les zones maritimes sont souvent beaucoup plus développées que l'intérieur des pays* », souligne-t-il.

L'aménagement du territoire, axe majeur d'intervention 2014-2016

Parmi les grands axes d'intervention de l'AFD en Afrique subsaharienne pour 2014-2016, Yves Boudot cite en premier l'aménagement du territoire. Selon lui, une politique d'État doit tenter de réduire certaines distorsions liées à la géographie par « des actions volontaristes ». « L'un des rôles des bailleurs de fonds, c'est d'accompagner ces politiques », et cette « notion d'inclusivité » va se traduire en matière de prêts et de subventions.

Le genre et le climat, points transverses du CIR 2014-2016

Un des autres points transverses du CIR 2014-2016 est le genre, la volonté de systématiser, dans tous les programmes, des composantes dédiées aux femmes ou aux jeunes filles. Il en va de même des « cobénéfices climats » recherchés dans les projets, dont il faudra rappeler aux partenaires africains qu'ils sont des obligations de l'AFD vis-à-vis des pouvoirs politiques français. Pour mener à bien sa stratégie, l'AFD prévoit un volume d'activité de 9,2 milliards d'euros, contre 2,8 milliards d'euros en 2013.

La « belle décennie » de l'Afrique

« *La décennie écoulée a été très belle pour l'Afrique, sur le plan économique et sur le plan démocratique* », note Yves Boudot. Il salue l'effort d'annulation de la dette de la part de la communauté internationale, ce qui « a permis une reprise de l'investissement public » et des taux de croissance retrouvés pour certains pays, ainsi que des avancées sur le plan agricole. En revanche, il constate un retard dans la transition démographique. Toutefois, il invite à rester attentif aux mouvements.

La question de l'urbanisation en Afrique

« *Aujourd'hui beaucoup de villes africaines sont dans des situations urbanistiques peu favorables* », estime Yves Boudot, qui appelle à des réponses rapides en termes d'aménagements publics. Grâce, entre autres, à l'émergence des classes moyennes, ferment du changement, on peut assister à une inversion de la tendance aux « villes chaotiques ».

Le fondamentalisme islamiste, le terrorisme, la croissance non-inclusive : des risques pour l'Afrique

Même s'il n'y a jamais aussi peu de conflits entre pays en Afrique, tout n'y est pas rose. D'autres risques existent : le terrorisme ou le fondamentalisme islamiste, la non-durabilité et la non-inclusivité de la croissance. Il note l'insuffisance des emplois formels, alors que le continent est en croissance, une croissance que tous les Africains ne sentent pas, et il considère à cet égard l'emploi des jeunes comme le principal défi à venir.

Noël Ndong

RECENSEMENT DES HÔTELS

Environ 300 établissements seront visités

Ce processus qui aboutira à terme à la classification des établissements hôteliers du Congo a été lancé officiellement le week-end dernier à l'hôtel Phoenix de Brazzaville sous les auspices du directeur de cabinet du ministre du Tourisme et de l'Environnement, Léonard Miéré.

Les hôtels sont des établissements complexes à gérer, non seulement du fait des contraintes techniques, mais aussi du fait de la diversité des occupants. Ainsi, les gestionnaires, pour sauvegarder la qualité de leurs établissements déploient des efforts remarquables pour les maintenir à niveau. « C'est dans le cadre de l'accomplissement de cette mission que le ministère du Tourisme et de l'Environnement, qui veille à la qualité des lieux et des services, a lancé l'opération de recensement des établissements hôteliers », a expliqué le directeur général du tourisme et de l'hôtellerie, Charles Nganga. C'est à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, et à Brazzaville que les opérations de recensement ont lieu cette année. Le choix de ces localités est lié au fait

que le Congo va dans les jours à venir faire face à de nombreux défis, notamment la célébration du 54^e anniversaire des festivités de l'indépendance du Congo, le 15 août prochain, et l'organisation des Jeux africains à Brazzaville en 2015. Ces deux événements interpellent tous les Congolais et notamment le ministère du Tourisme et de l'Environnement qui a prévu dans les activités à réaliser cette année, le recensement des établissements d'hébergement dans les localités concernées afin de les catégoriser de façon sommaire avant le classement proprement dit. Ainsi, des équipes d'agents recenseurs vont sillonner ces deux villes en vue de la collecte des données devant servir au ministère pour élaborer une catégorisation des hôtels conformes et recommandables, prélude au classement hôtelier.

« Environ 300 établissements hôteliers seront visités pendant un peu plus de deux semaines ; interviendront ensuite les traitements des données puis la publication des résultats après leur validation. Toutes les opérations



Les agents recenseurs ont été présentés à l'occasion de cette cérémonie

vont durer un peu plus d'un mois. Pour la ville de Sibiti, vu l'urgence, ils seront publiés plus tôt. C'est une tâche âpre et ardue, mais nous ne ménagerons aucun effort pour garantir sa réussite », a déclaré Charles Nganga.

Le directeur de cabinet du ministre du Tourisme, Léonard Miéré, a informé l'auditoire qu'un séminaire

de renforcement des capacités du personnel devant procéder au classement des établissements hôteliers va être prochainement organisé, en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Dès lors, il ne restera plus qu'à réaliser les opérations de déplacement proprement dites. Toutes ces exigences, en dépit de la bonne volonté du ministre, ne peuvent pas permettre le classement des établissements hôteliers avant les échéances précitées. C'est pourquoi le ministre a décidé de réaliser le recensement en prélude au classement afin de connaître les établissements susceptibles d'être sélectionnés et les présenter aux instances chargées de l'organisation des événements suscités. Rappelons que ce n'est pas une activité de substitution comme on pourrait le penser, mais une activité qui a tout son sens et qui doit être exécutée avec sérieux. « Les résultats attendus sont d'une grande importance, voilà pourquoi, je demanderai au personnel de l'administration, chargé d'exécuter cette tâche à

tous les niveaux, de la collecte des données à la publication des résultats en passant par le traitement des données, de le faire en toute responsabilité afin que les objectifs fixés soient atteints. Ce travail ne pourrait être fait efficacement sans l'apport et l'implication des hôteliers. Aussi, nous leur demandons de recevoir les agents recenseurs en toute sérénité et de mettre à leur disposition toutes les informations utiles pour le bien et le développement de notre secteur », a déclaré Léonard Miéré. En outre, il a précisé que cette opération n'était pas une fin en soi. Au-delà de l'organisation des événements précédemment cités, ces résultats vont permettre d'avoir un fichier actualisé des établissements d'hébergement, de les catégoriser sommairement, de préparer un contrôle de qualité de ces hôtels qui se fera sous peu et d'ouvrir la voie au classement qui pointe à l'horizon.

Notons que les agents recenseurs ont été présentés à cette occasion. Ils ont reçu leurs ordres de service.

Bruno Okokana

**Ne Perdez Plus
VOTRE REPERTOIRE
AVEC
WARID PROTECT**



Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK/YES

Coût : 400 fcfa/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123 Warid Congo SA

WARID
Passer à l'action

CONSEIL AFRICAIN DE LA MUSIQUE

Le bureau exécutif en réunion à Brazzaville

La septième session du comité exécutif du Conseil africain de la musique (CAM) a pris fin hier. Cette réunion, qui avait, entre autres, pour but de préparer l'assemblée générale du CAM qui s'ouvre ce jeudi à Brazzaville, a adopté son plan d'action 2014 avec les volets information, promotion, échange et coopération.

Charles Binam Bikoi, secrétaire exécutif du Centre international de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines (Cerdotola), invité d'honneur, a souligné la place de la musique africaine comme un levier du développement qui exige d'être encadré et accompagné. Il a précisé que ce rôle d'encadrement revenait tout naturellement au CAM. Il a précisé, par ailleurs, que les stratégies du CAM se doivent d'être orientées vers la sauvegarde du riche héritage ou patrimoine musical de l'Afrique afin qu'il serve à féconder la créativité et le génie des artistes, tout en consolidant les politiques des États et la compétitivité des industries culturelles africaines.

La réunion du comité exécutif a procédé à une première évaluation du programme de développement de la musique en Afrique, piloté par le Conseil international de la musique et dont le CAM est partenaire.

Des questions relatives aux membres actuels et potentiels ont été également débattues. Le comité a pris note du protocole d'accord bilatéral entre le CAM et l'organisation de tutelle, le Conseil international de la musique et des relations avec les autres groupes régionaux du Conseil international de la musique. Une attention particulière a été accordée à la tribune de musique africaine, projet de promotion de la création musicale en Afrique, qui aura lieu à Brazzaville.

Hermione Désirée Ngoma

Allocution du Secrétaire général du Parti congolais du travail à l'occasion du 3^e anniversaire de la fin du VI^e Congrès extraordinaire

-Camarades Secrétaires Permanents ;
-Camarades Membres du Bureau Politique ;
-Camarades Membres de la Commission Nationale de Contrôle et d'évaluation ;
-Messieurs les Présidents des Partis de la Majorité Présidentielle ;
-Camarades Membres du Comité Central ;
-Camarades Membres du Comité d'honneur ;
-Camarade Secrétaire Exécutive National de l'OFC ;
-Camarade Premier Secrétaire de la FMC ;
-Camarades Présidents Fédéraux ;
-Distingués Invités ;
-Mesdames et Messieurs ;
-Très chers(e)s Camarades.

Brazzaville, notre capitale, réputée pour être un point de lancement des initiatives ou un centre d'organisation des rencontres destinées à promouvoir la souveraineté des États, les libertés des citoyens du monde dignes d'aspérer à la sécurité, à la protection et au mieux-être, a polarisé l'actualité internationale comme un des centres d'intérêt sur lequel étaient braquées ses lanternes.

Du 21 au 23 juillet 2014 vient de se tenir, dans notre ville historique, le Forum pour la Réconciliation Nationale et le Dialogue Politique Inter-Centrafricain, sous la haute autorité du Camarade Denis Sassou N'Gusso, médiateur international de la crise en République Centrafricaine. L'incertitude était grande. L'ampleur des déchirures engendrées par le conflit, le radicalisme de certains acteurs exacerbé par l'instigation de certaines forces ne laissaient guère présager une issue heureuse aux négociations de Brazzaville.

Dans un environnement géostratégique complexe et difficile, avec des menaces polymorphes, la présence à la manœuvre d'un homme d'expérience, constitue un véritable atout pour la conduite de la médiation et la conclusion d'un accord de cessez le feu et de fin des hostilités. C'est là une grande victoire diplomatique qui conforte le statut d'homme d'État, d'homme de paix, de dialogue et de fraternité du Président du Comité Central, le Camarade Denis Sassou N'Gusso. C'est la cerise sur le gâteau du 3^e anniversaire de la fin du VI^e Congrès Extraordinaire.

Le Parti Congolais du Travail présente ses très vives et chaleureuses félicitations à son Leader. Le PCT renouvelle au Camarade Président tout son soutien et l'encourage à poursuivre la médiation afin de sortir la République Centrafricaine du chaos, de la replacer sur l'itinéraire de sa construction et de l'intégration sous-régionale.

Chers Camarades ; Mesdames, Messieurs.

Trois ans viennent de s'écouler, le 25 juillet 2011, dans cette salle des Congrès du Palais des Congrès, s'achevaient les assises du VI^e Congrès Extraordinaire du Parti congolais du travail.

Dans les annales de l'histoire de notre Parti et dans la mémoire collective de nos concitoyens, ce Congrès est vécu comme un grand Congrès, un repère mémorable qui a marqué les esprits tant par son organisation, par la fraternité et la chaleur militantes qui l'ont caractérisé que par la portée de ses recommandations. Mais ce Congrès symbolise surtout le sens de l'écoute du Camarade Président Denis Sassou N'Gusso qui a su donner la réponse qu'appelait le diagnostic ressorti de l'état des lieux du Parti.

Toutes ses recommandations, inspirées par les exigences de l'ouverture et de la revitalisation, avaient pour objectif de faire du PCT une puissante machine de mobilisation, un efficace laboratoire de proposition assurant au Camarade Président Denis Sassou N'Gusso l'accompagnement sûr dans un environnement social et culturel souvent peu sensible aux efforts



consentis et aux mérites des autres. Par ses recommandations, le VI^e Congrès Extraordinaire a explicitement formulé le vœu d'un PCT présent, effectivement présent partout, excellent par la vigueur et la fécondité de son action, la pertinence et la justesse de ses analyses ou prises de position, développant en son sein solidarité et camaraderie dans une discipline qui, tout en forgeant l'humilité et la modestie, prédispose chaque cadre, chaque militant, à se tenir au service du peuple. Maintenant que nous célébrons le troisième anniversaire de la fin du Congrès, ce qui correspond à trois (3) ans de mise en œuvre de ses principales volontés, que peut-on retenir de leur effet sur la vie et la perception du Parti Congolais du Travail ?

Très Chers Camarades, Mesdames, Messieurs.

Le management du PCT, dans une perspective en harmonie avec la dynamique nouvelle imprimée par le Congrès, faisait de la réorganisation et de la restructuration ou structuration du PCT, tout aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, une priorité des priorités.

Avec la tenue, les 5 et 6 mai dernier, des assemblées générales France-Europe, ayant pour résultats la mise en place, d'une part, de la Fédération France coordonnant les deux Comités de l'Île-de-France et de l'Inter-régions France ; d'autre part, de la Commission ad hoc Europe, le Parti est structurellement au point et en ordre de bataille.

Ainsi installés, les organes du PCT France-Europe doivent, par l'efficacité de leur action et la diversité de leurs initiatives, occuper la « Place de Paris » et l'espace Européen pour ne pas faire de ses deux pôles politiques un domaine délaissé aux diverses pollutions de l'opinion orchestrées par l'opposition qui n'a pour seules armes qu'offenses, intox et dénigrement.

Au niveau intérieur, force est de souligner que les Organes intermédiaires et de base du Parti n'ont pas atteint le niveau de vitalité faisant d'eux des relais efficaces de l'élan impulsé par la Direction nationale du Parti. Cette situation, due pour l'essentiel à des facteurs connus que nous nous employons à lever, nécessite une prophylaxie appropriée afin que partout le PCT, présent et entreprenant, soit en capacité de rendre conformément aux enjeux de l'heure. Dorénavant, le contact soutenu avec la base et la formation suivie des animateurs du Parti aux échelons divers figureront au nombre des axes forts de l'action du Secrétariat Permanent du Bureau Politique du Comité Central du PCT.

Le dispositif structurel du PCT désormais en place, et qu'il nous revient de porter vers l'élévation des performances, devra prendre solidement appui sur la Force Montante Congolaise (FMC) et l'Organisation des Femmes du Congo

(OFC), créées conformément aux recommandations du Congrès et appelées à donner la véritable réponse aux espérances qui ont justifié leur création. Aujourd'hui, ces deux Organisations s'implantent à un rythme lent mais à un rythme correspondant à notre capacité d'intervention. Notre vœu est que leur installation nationale soit bouclée cette année, question que nous entamions 2015 avec toutes les forces organisées et prêtes à se mouvoir dans le sens d'un grand appui au Parti et d'un vrai soutien au Camarade Président Denis Sassou N'Gusso.

Très chers Camarades, Mesdames, Messieurs.

L'ouverture de notre Parti, une des options principales du dernier Congrès, visait le renforcement des rangs du Parti avec l'intégration des ressources nouvelles permettant au PCT de réaliser le gain non seulement en quantité mais aussi en qualité. Dans cette optique, la campagne spéciale et la campagne permanente d'adhésion organisées en trois ans ont eu pour effet l'accroissement des effectifs du Parti de 238.721 membres. Aujourd'hui, le PCT compte 512.113 militants, évoluant dans 13 Fédérations, une commission ad hoc, 111 Comités, 2171 Sections, 10221 Cellules et 3952 noyaux.

Si l'habit n'est pas le référentiel suffisant de détermination de la valeur d'un moine, il est au moins le signe extérieur de sa reconnaissance. Le PCT, Parti véritablement national, qui s'est investi dans la construction d'une réelle conscience patriotique congolaise et qui s'est adonné à engager le Congo sur la voie du progrès et de sa transformation en profondeur tout en lui assurant une audience extérieure incontestable, a, au cours du VI^e Congrès Extraordinaire, posé la problématique de son installation comme une des équations à résoudre coûte que coûte pendant le mandat en cours.

Les congressistes ont exigé de doter le PCT d'un siège national digne de sa renommée, le même effort devant s'étendre à tous les Départements du pays.

Dans cette perspective, nous avons, le 25 Février 2012, lancé l'opération Spéciale Construction du Siège du PCT grâce à laquelle, le 25 août 2013, fut posée la première pierre du Siège national de notre Parti. Présentement, les travaux de Construction du Siège sont en cours avec l'érection, dans la principale enceinte de notre Parti, d'un imposant immeuble répondant aux critères impératifs de la modernité.

Il y a lieu ici de rappeler les cadres, Membres et sympathisants du Parti Congolais du Travail à leur devoir. Ils ne doivent pas arrêter de faire les sacrifices attendus d'eux tant que les travaux ne sont pas arrivés à leur terme, terme initialement projeté pour Décembre 2014 mais aujourd'hui fixé à mars 2015.

Chers Camarades, Mesdames, Messieurs.

La réalité sociale est telle que là où il y a action, il y a réaction ; là où il y a réflexion, il y a violence. L'action multidimensionnelle déployée par le Président Denis Sassou N'Gusso pour assurer au Congo l'envol vers l'émergence et le développement, sa détermination à conduire le Congo selon les options compatibles à la souveraineté et aux intérêts du pays, ont exposé et exposent le Camarade Président à l'acharnement de ceux qui nourrissent l'ambition ou le rêve de continuer à avoir la main mise sur notre République. Ce que nous réproprions et n'accepterons jamais.

Ainsi, face à la cabale montée contre le Président Denis Sassou N'Gusso et jetant l'anathème sur la justice Congolaise, le PCT a enclenché et coordonné une campagne de la Majorité Présidentielle, dite « Campagne Touche à mon Président ».

La « campagne Touche pas à mon Président » fut un important mouvement de soutien à Denis Sassou N'Gusso et de dénonciation des manœuvres de dénégation de notre souveraineté et de déstabilisation des institutions de la République. Elle est un engagement permanent derrière le Président et contre tout projet de diversion ou de déstabilisation des Institutions Nationales.

De cette campagne, nous retiendrons un message fort des Amis de la Sangha, précisément d'un groupe d'animation de Mokeko, que nous nous permettons ici de vous livrer :

*« Ngolo oyo,
Oyebisa na bango,
Ba meka Sassou té,
Ba kéba na bango »*

Malheureusement pendant que se mène la « campagne Touche pas à mon Président », une certaine opposition tente de manifester son existence à travers le mot d'ordre « Touche pas à ma Constitution ».

Sortie hasardeuse. Faute grave de communication qui illustre à quel point les initiateurs de cette démarche se préoccupent peu du pays et de sa souveraineté. Ce que nous posions, c'était le problème de la souveraineté, du respect des Institutions et de la République face auquel tous les clivages s'effacent pour autant qu'il y a opposition, il y a majorité et autres parce qu'il existe une République que tous les fils doivent défendre.

Face à cette dérive, qui constitue une atteinte sérieuse à la liberté de chacun garantie par la Constitution, notre réplique était nette : la Constitution n'est pas un dogme, un sujet tabou. C'est une question plus que d'autres sur laquelle, en démocratie, chaque citoyen doit manifester sa liberté de pensée, de suggestion et d'entreprise. C'est ce que nous avons dit et rien d'autre. De son côté, le Président de la République n'a rien dit, ni rien entrepris.

Depuis, les citoyens se lèvent, des voix s'élèvent exprimant la diversité d'opinions, signe évident de la vitalité de notre démocratie. Le PCT salue ce mouvement dans lequel les démocrates doivent puiser arguments et énergie. Le PCT regrette et stigmatise fermement les comportements et les propos intimidateurs de certains cadres politiques qui font au Camarade Denis Sassou N'Gusso le faux procès de parjure et de haute trahison.

Ce grand homme d'Etat, qui a montré depuis la Conférence Nationale souveraine, en passant par les élections de 1992 jusqu'aux diverses concertations politiques qu'il sait s'incliner devant la volonté populaire, n'est auteur ni de parjure, ni de haute trahison si demain le peuple, en reconnaissance de l'immensité de son action, venait à lui dicter sa volonté.

A ceux-là, nous disons : notre démocratie en

Allocution du Secrétaire général du Parti congolais du travail ...

construction ne peut ériger l'ingratitude et le nihilisme en valeurs à cultiver dans la conscience des Congolais. Tous ceux qui, incapables de convaincre, tiennent à marcher sur l'opinion majoritaire, font courir au pays le risque de la dictature.

Le PCT dit NON, fermement NON à la dictature et à toute tentative d'intimidation. Par contre il dit OUI, OUI et OUI au dialogue, au débat libre reconnaissant au souverain primaire la plénitude de ses prérogatives.

Voilà pourquoi, dans tout, nous accordons la priorité au dialogue, à la discussion, y compris et surtout avec l'opposition. Dans un pays qui a déjà payé très cher le prix de l'arrogance et du refus d'écoute des gouvernants, nous ne pouvons pas faire l'économie du dialogue et de l'échange. C'est l'un des enseignements du Président du Comité Central que nous citons : « *Le Congo a une tradition démocratique bien enracinée. La démocratie y a toujours existé, comme partout en Afrique. La palabre en était l'expression la plus courante qui interdisait au chef de décider seul. Quand les problèmes surgissaient et quand une partie de « l'assemblée » n'était pas d'accord, elle allait discuter à l'extérieur, puis revenait en « séance plénière » pour exposer ses arguments. La discussion reprenait et l'on aboutissait toujours à une décision adoptée au consensus. Lorsque certains choix étaient particulièrement difficiles à faire, on les remettait au lendemain, le temps de demander discrètement l'avis des femmes.*

Ainsi fonctionnait la démocratie dans les communautés africaines. Il n'y a pas de différence de fond avec la façon dont elle se pratique de nos jours. A cette nuance près que les femmes y jouent un rôle plus officiel, ce dont je me réjouis. » (p.117)

Denis Sassou N'Guesso, *Le Manguier, le Fleuve et la Souris*, édition JC Lattes, Paris, 1997, Les diverses rencontres que le PCT a eues, ces



derniers temps, avec les différents Partis ont servi de contre feu à des clameurs, savamment orchestrées, de contestation des résultats de recensement administratif spécial, conçu, organisé dans le respect de la méthodologie consensuellement arrêtée, du principe de parité et du champ de compétences des organes constitués. De fait, il convient d'affirmer que le Recensement Administratif Spécial s'est bien déroulé, ses résultats sont valables et ses faiblesses à corriger progressivement. De même, ces rencontres ont permis de préciser le sens des recommandations de la Concertation politique de Dolisie afin d'éviter des polémiques infondées et de cheminer tous vers les échéances électorales dans un climat apaisé.

Autant notre Parti intensifie ses efforts pour

consolider ses assises nationales et élever substantiellement sa visibilité avec le recours aux moyens modernes de communication, le PCT ayant à ce jour son site internet dénommé www.particongolaisdutravail.org, autant le PCT se déploie pour renforcer et étendre son réseau relationnel extérieur. Des protocoles d'accord de coopération et de partenariat stratégique sont signés et d'autres sont attendus ; les partenaires se diversifient, le tout pour asseoir avec les autres partis à travers le monde une coopération dynamique sur des bases juridiques.

Si notre adhésion à l'Internationale Socialiste n'est pas déjà acquise, des avancées significatives se font sur le chemin de notre intégration dans l'arène social-démocrate mondiale.

**Très chers Camarades,
Mesdames, Messieurs.**

Pendant les moments d'incertitude, où certains oiseaux de mauvais augure prédisaient la disparition du Parti Congolais du Travail, le Camarade Président Denis Sassou N'Guesso en chef de troupe toujours soucieux de galvaniser le moral de ceux qui sont sous sa conduite disait : « *Le PCT est un roseau qui plie mais ne rompt pas.* »

L'histoire lui a donné raison et a établi que le PCT n'a jamais été aussi inspiré, aussi organisé, aussi déterminé et aussi fort que lorsque l'adversité est grande. Aujourd'hui, nous affirmons que, contre vents et marées, le PCT constitue la dernière ceinture de sécurité du Camarade Président et il n'est guère disposé à le trahir.

A partir de ce jour, appel est lancé aux cadres, membres et sympathisants du PCT, aux membres des organisations affiliées au PCT de se mobiliser pour que chaque épreuve soit pour nous l'occasion d'une démonstration de force. Allons avec assurance à l'élection législative partielle de Mossaka, contribuons à élever la solennité de la fête de l'indépendance à Sibiti, présentons nous aux élections locales de 2014 avec l'ambition de conforter notre majorité, préparons nous au débat sur la Constitution dans le sens de l'orientation tant attendue qui va être bientôt dégagée par le Bureau Politique de notre Parti.

**Vive le Parti Congolais du Travail.
Gloire immortelle au Président Marien Nguabi.**

**Vive le Président du Comité Central, le
Camarade Denis Sassou N'Guesso,**

**Tout pour le Peuple!
Rien que pou le Peuple.**

Je vous remercie.





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TRAVAUX PUBLICS (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

Ordinateurs portables



➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




VIE DES PARTIS

Le Palu s'est souvenu de ses martyrs

Il y a de cela dix-neuf ans, plus d'une dizaine des militants du Parti lumumbiste unifié (Palu) tombaient sous les balles des éléments de la garde civile dans la foulée d'un discours incendiaire tenu par Antoine Gizenga contre le régime Mobutu à la place Saint-Dominique.

Le cimetière de la Gombe a accueilli le 29 juillet des invités d'un genre particulier. Il s'agissait des cadres et des militants du Palu. Ces derniers ont investi ce lieu funéraire pour se recueillir devant les tombes des camarades tombés il y a dix-neuf ans sous les balles de la soldatesque mobutienne. Sous la conduite du secrétaire permanent et porte-parole du parti, la cérémonie de recueillement s'est voulue sobre, sans fioritures. À côté de Willy Makiashi, l'on pouvait apercevoir d'autres cadres du

Palu à l'image du vice-Premier ministre et ministre du Budget, Daniel Mukoko Samba.

Les membres de famille, les proches et connaissances des défunts étaient présents à cette cérémonie chargée de tristes souvenirs. Ils ont trouvé le réconfort nécessaire de la part du secrétaire permanent qui a eu les mots justes pour apaiser leur affliction d'avoir perdu des êtres chers. Le dépôt des gerbes des fleurs aura sans doute constitué le moment pathétique de cet instant mémorable où certains ont dû retenir leur souffle pour ne pas laisser échapper une larme. Pour Willy Makiashi, le sang versé par ces « martyrs de la démocratie et de la liberté » devrait constituer un leitmotiv pour le Palu dans son sempiternel combat pour l'émergence d'une société congolaise affranchie des antivaleurs.



Willy Makiashi réconfortant les familles des victimes

Il y a de cela dix-neuf ans, en effet, le patriarche Antoine Gizenga s'était démarqué du régime Mobutu en développant un discours aux antipodes des idéaux prônés par feu Maréchal. Au cours d'une matinée politique organisée à la paroisse Saint-Dominique à Limete, Antoine Gizenga exhorta les Congolais à résister contre la dictature qu'incarnait le régime Mobutu. Une déclaration qui fut mal digérée par le défunt Maréchal qui n'hésita pas à dépêcher à sa résidence, située sur l'avenue

Cannas à la 9^e rue/Limete, un escadron de la mort constitué des éléments de la garde civile. Ces derniers y feront irruption et, dans la foulée, commettront plusieurs abus et dégâts.

Plus d'une dizaine des militants trouvés sur les lieux furent tués et près de trois cents innocents blessés, sans parler des cas de viols perpétrés sur le coup. C'est dans cette atmosphère de confusion que le patriarche Antoine Gizenga fut enlevé au grand dam de ses proches qui n'eurent qu'à

déplorer la fureur assassine de la garde civile à travers les dégâts matériels causés sur le lieu.

Beaucoup se souviennent comme si c'était hier de cet épisode tragique du Palu. Le temps de marquer un temps d'arrêt, juste par devoir de mémoire, le parti cher à Antoine Gizenga poursuit allègrement sa marche vers la consécration en se positionnant plus que jamais comme l'une des forces politico-sociales significatives du pays.

Alain Diasso

RDC

Un meeting populaire de l'opposition contre la révision de la Constitution

L'activité des Forces politiques et sociales pour l'unité d'actions est prévue pour le 4 août à la place Sainte-Thérèse à N'djili.



De gauche à droite, Bruno Mavungu, Martin Fayulu, Bertrand et Ewanga lors de la matinée politique

Pour les organisateurs qui décidément reviennent avec les actions de rue, ce meeting populaire leur permettra de faire le point sur la situation du pays. Il est motivé par la volonté affichée du pouvoir de modifier la Constitution. « Après avoir suivi mes déclarations récentes des Mrs Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale, et de Richard Muyej, ministre de l'Intérieur concernant la révision de la Constitution ainsi que celle de M. Luzanga, porte-parole de la mouvance kabiliste sur les événements du 22 juillet dernier, il y a lieu de dire que la classe politique au pouvoir est en train de jouer avec la stabilité du pays », a souligné le président de l'Écidé, Martin Fayulu, le 29 juillet lors de la matinée organisée par les Forces politiques et sociales pour l'unité d'actions à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima. Dans leurs déclarations lues lors de cette manifestation, ce regroupement de l'opposition a fait constater que le pouvoir en place vient « de dévoiler sa détermination à réviser sinon à changer la Constitution afin de sacrifier la jeune démocratie au profit des intérêts partisans ». Pour cette plate-forme, en effet, la déclaration faite le 17 juillet dans la salle de banquet du Palais du peuple par le président de l'Assemblée nationale serait en contradiction avec celle qu'il a faite lors de son séjour au Canada.

De l'avis des Forces politiques et sociales, les affirmations sur l'évidence de la révision constitutionnelle soutenues par des cadres de la majorité au pouvoir, malgré la prise de position des Congolais, de la communauté internationale, des Évêques du Congo et des Églises de réveil contre son caractère intempestif, démontrent que le régime de Kinshasa « nage à contre-courant de l'histoire ». « Nous sommes ininterminablement dirigés par défi par un groupe d'individus qui se sert d'un mensonge éhonté pour tenter de se maintenir au pouvoir à tout prix », a souligné ce regroupement. S'appuyant sur l'article 64 de la Constitution, cette plate-forme appelle le peuple congolais à « barrer la route à tout individu ou groupe d'individus qui cherche à s'accaparer du pouvoir par la force, la ruse ou en violation de la Constitution de la République ».

Lucien Dianzenza

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le PPRD officiellement d'accord

Le parti présidentiel réaffirme, par ailleurs, sa volonté d'aller aux élections locales et municipales pour non seulement vider les arriérés électoraux mais aussi pour conserver le pouvoir.

La majorité présidentielle vient de se lancer dans une vaste campagne d'explication de sa position sur la révision constitutionnelle. Après les interventions du président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku et du ministre de l'Intérieur Richard Muyej qui ont justifié l'intérêt pour le pays de modifier l'actuelle Constitution, c'est au tour du secrétaire général du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) de leur emboîter le pas. Évariste Boshab est, en effet, monté au créneau le 29 juillet pour livrer la position officielle du parti présidentiel sur cette thématique. Devant les membres du PPRD rassemblés au siège du parti établi dans la commune de la Gombe, il n'est pas allé par le dos de la cuillère pour affirmer haut et fort le bien-fondé de cette révision de la Constitution tendant à la réactualiser par rapport aux dernières mutations sociopolitiques.

« Tout État qui se respecte doit pouvoir tirer les conséquences de l'évolution des mentalités, pour que la logique institutionnelle soit en harmonie avec les aspi-

ration de la population », a-t-il expliqué.

En fait, le secrétaire général du PPRD prône, dans le cas de la RDC, une harmonisation de la logique institutionnelle aux aspirations populaires. Car, a-t-il enchaîné, l'actuelle Constitution de 2006 est devenue anachronique puisqu'ayant été élaborée dans un contexte de belligérance sur fond d'émiettement d'un leadership véritablement responsable. « Le PPRD tirera toutes les conséquences entre une Constitution paix de braves entre belligérants et une Constitution dont la mission est de faire de notre pays un État émergent », a asséné Évariste Boshab. Et d'ajouter que le peuple congolais se prononcera sur cette question par voie référendaire qui lui donne la possibilité de s'exprimer démocratiquement.

À tous ceux qui s'obstinent à s'opposer à une telle démarche, ce cadre du PPRD les renvoie à la Constitution elle-même qui prévoit le mode de sa propre révision. « La Constitution de la République démocratique du Congo elle-même a prévu la manière dont elle peut être révisée. S'incruster dans cet interstice, c'est aussi la respecter », a-t-il ajouté. Une autre raison qui pousse la première force politique de la majorité à maintenir fermement sa décision de révision de la Consti-

tution procède de sa volonté à poursuivre l'élan de réforme des institutions devant impulser la dynamique de la reconstruction du pays. Puisant dans l'argumentaire selon lequel « l'homme qui fait détient également le pouvoir de défaire », Évariste Boshab estime que le mandat accordé à Joseph Kabila a également consisté à parachever « les réformes institutionnelles nécessaires qui procurent le bien-être à la population ».

Aussi, a-t-il exhorté tous les cadres et militants du PPRD à s'impliquer, partout où il se trouve, dans cette campagne d'explication afin que l'opinion intèriorise le bien-fondé de sa position en rapport avec la modification de la Constitution.

Concernant les élections, l'occasion était belle pour le secrétaire général du PPRD de mobiliser les militants du parti présidentiel pour les prochaines élections locales, municipales et urbaines. Le PPRD, a-t-il déclaré, participera à toutes ces joutes électorales dans l'intention de conserver le pouvoir. « Le PPRD réaffirme sa volonté d'aller aux élections locales et municipales pour non seulement vider les arriérés électoraux, mais aussi et surtout éviter une démocratie à deux vitesses », a-t-il affirmé.

A.D.

ASSAINISSEMENT ET URBANISATION À KINSHASA

Le projet BÉAU désormais incontournable pour la planification des interventions

Le chef de la coopération de la Délégation de l'Union européenne (UE), Vincent Dowd, a remis le 30 juillet symboliquement du matériel de laboratoire à l'Office des routes (OR) et un pluviomètre au Bureau d'études de l'aménagement et de l'urbanisation (BÉAU).

Il s'agit à présent de pérenniser cet investissement pour permettre à la ville de Kinshasa de continuer à en tirer la meilleure contribution dans sa croissance effrénée. Dans les installations réhabilitées et équipées du BÉAU, situées à Limete, cet important service de l'État a réceptionné un total de quinze pluviomètres, cinq pluviographes, un système de bornes géodésiques ainsi que divers équipements. À cet effet, le projet BÉAU se positionne désormais comme le point de référence unique pour toutes les entités publiques ou privées désireuses de récolter les données pour planifier des interventions en rapport à l'assainissement de la ville, a noté

Vincent Dowd. Pour lui, les entités en question sont, par exemple, la Snél, la Régideso, l'Agence des grands travaux et divers ministères. « Il fallait revitaliser cette structure et mettre à sa disposition les outils qui lui permettent de jouer ce rôle », a-t-il poursuivi. Pour la Délégation de l'UE, ce projet prouve à suffisance l'efficacité-même de son appui à la RDC. Il a fallu un financement de l'ordre de 800 000 euros du Fonds européen de développement (FED) pour atteindre ces résultats très encourageants.

« Grâce à cet appui, le BÉAU a les moyens et les compétences techniques pour se positionner dans ce rôle ». En fait, le BÉAU permettra principalement de mieux planifier les interventions, en évitant tout ce qui peut contribuer à la fragilisation des efforts en vue d'assainir la ville de Kinshasa. Mais le grand défi pour les autorités provinciales sera de protéger les acquis à travers un suivi rigoureux et la mise à disposition des moyens conséquents à son



De gauche à droite, le chef de projet BÉAU, le Pr Mbuyamba et Vincent Dowd devant un pluviomètre

fonctionnement optimal. Cette prise de conscience sera le signe évident de l'appropriation du projet par les autorités congolaises. Il y a sept ans, jour pour jour, l'UE a organisé des interventions dans l'assainissement de la ville de Kinshasa avec le projet PAUK du 9^e FED. Le constat alarmant de l'époque était le manque d'in-

formations et d'équipements appropriés pour assurer une bonne planification des interventions dans l'assainissement et le dimensionnement des ouvrages. D'où l'inefficacité même de ces interventions.

Il se posait surtout un problème de stockage des données dans les meilleures conditions. L'on a déci-

dé finalement de donner une suite au PAUK, en finalisant le Parau. À cette occasion, il a été évoqué la possibilité de renforcer la structure institutionnelle en créant le BÉAU.

En l'espace de trois ans et demi, le BÉAU est devenu un projet viable. Après un effort d'harmonisation et d'ajustement de la vision du BÉAU et de l'UE, le Parau a commencé par réhabiliter les bâtiments vétustes. Ensuite, il y a eu les équipements performants avec des logiciels modernes adaptés au besoin du pays. Pour le directeur du BÉAU, le Pr Mbuyamba, cet appui de l'UE lui permet de répondre aux différentes sollicitations par rapport au gouvernement et aux entités administratives décentralisées de la ville de Kinshasa. Déjà, il y a un travail en cours avec la Régideso pour une augmentation d'eau potable dans la ville de Kinshasa. Cela permet de constituer une véritable base de données à Kinshasa.

Laurent Essolomwa

COOPÉRATION

Ouverture des travaux de la revue semestrielle Kinshasa et national

Le coup d'envoi a été donné par le ministre provincial du Plan, Budget et TPI en présence de la ministre provinciale de l'Éducation, Thérèse Olenga, et du ministre provincial de la Santé, Vital Kabuiku.

Tous les partenaires (ministères, ONG et programmes) impliqués dans le programme de coopération entre la RDC et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) se réunissent pendant deux jours, soit du 30 au 31 juillet, pour évaluer les activités réalisées au cours du premier semestre de l'année en cours.

Les travaux de la revue proprement dite ont été lancés par le ministre provincial du Plan, Budget et TPI, Robert Luzolanu, en présence de la déléguée de la représentante de l'Unicef en RDC, Yasuko Ohashi. Dans son allocution, le ministre provincial a encouragé les participants à cette revue à se livrer à cet exercice sans complaisance pour que les résultats qui seront présentés reflètent réellement la réalité. Ces résultats seront présentés en fonction des programmes sectoriels, notamment la gouvernance pour la protection de l'enfant, l'éducation primaire de qualité pour tous, l'eau, hygiène et assainissement, la survie de l'enfant, la communication pour le développement, le plaidoyer et la planification.

Dans leurs présentations, les participants devront ressortir les forces et faiblesses rencontrées dans la mise en œuvre des activités sur la situation des enfants et des femmes pour dégager les



Au centre, le ministre provincial du Plan entouré de Yasuko Ohashi et de Komba Nkoko

opportunités et les menaces au cours de la période tenant compte des données disponibles.

Profitant de l'occasion, M. Nestor Leta du comité provincial de coordination et de suivi du programme de coopération RDC-Unicef a présenté le niveau de mise en œuvre des recommandations de la revue annuelle Kinshasa et national 2013. À travers cette présentation, il ressort que la plupart des recommandations formulées aussi au niveau de Kinshasa qu'au niveau national ont été exécutées et certaines sont en cours d'exécution.

Pour la ville de Kinshasa par exemple, en ce qui concerne la gouvernance pour la protection de l'enfant, la recommandation principale était d'appuyer les tribunaux pour enfants (TPE) en ressources nécessaires (infrastructures et renforcement des capacités des acteurs). Dans le cadre de l'éducation primaire de qualité pour tous, il s'agissait d'équiper les écoles construites

en mobiliers scolaires. Le résultat est que quatre écoles ont été construites et équipées en 480 bancs. Quant à la survie de l'enfant, il a été recommandé de faire un plaidoyer auprès de l'Unicef afin d'affecter un point focal "Survie" pour la ville-province de Kinshasa et de répertorier tous les intervenants dans la mise en œuvre de l'approche communautaire pour le compte de la communication pour le développement.

Au niveau national, il a été recommandé notamment de poursuivre l'implantation des coordinations OEV (orphelins et enfants vulnérables) et l'installation des communautés protectrices au niveau de la base; de mettre en place des mécanismes pour mieux gérer l'engouement des enfants après la campagne; de mettre en place des mécanismes efficaces de prévention des violences contre les enfants et mobiliser des fonds pour la lutte contre les violences faites à l'enfant et à la femme.

Gypsie Oïssa Tambwe

ENTREPRENEURIAT

« Startup Week-end » débarque à Kinshasa

Le concept importé des États-Unis consiste, en l'espace de 54 heures, à partager des idées, former des équipes, créer des produits et lancer des startups.

À Kinshasa, l'événement est prévu du 12 au 14 septembre. Startup Week-end, comme son nom l'indique, vise à réunir, le temps d'un week-end, plus d'une centaine de personnes d'horizons divers (développeurs d'applications web & mobile, ingénieurs, informaticiens, designers/graphistes, commerciaux, responsables marketing, financiers, juristes, etc.) autour d'un panel d'idées et de projets innovants, au service des industries-clefs de la RDC : éducation, agriculture, énergie, santé, culture et média. L'événement, indiquent les organisateurs, a pour objectif de susciter et explorer chez les jeunes le talent, l'audace et l'esprit d'initiative; d'aider les jeunes créateurs à implémenter un maximum de Startups viables ayant un réel impact socioéconomique dans les industries-clefs de la RDC et permettre aux potentiels investisseurs de trouver des projets dans lesquels placer leur argent.

Startup Week-end, explique-t-on, débute par des présentations de 60 secondes qui débouchent sur la formation d'une dizaine d'équipes autour des meilleurs projets. Les équipes passent le reste du week-end à travailler, chercher l'avis de clients potentiels, valider leurs idées et créer des prototypes avec l'aide de mentors expérimentés. Le dernier jour, les équipes présentent leurs projets et reçoivent les conseils d'un jury de professionnels.

Le plus grand incubateur de projets

Le concept Startup Week-end a été créé par l'association à but non lucratif Startup Weekend, soutenue par la fondation Kauffman. Startup Weekend est devenu le plus grand incubateur de projets innovants au monde avec plus de 300 événements dans quarante pays, 35 000 participants et plus de 560 entreprises créées. Un Startup Week-end réunit plusieurs catégories de personnes des professionnels, des étudiants, des créatifs, des développeurs, des chefs de projet, des juristes, des comptables, des experts en marketing, en communication ou tout simplement des personnes qui ont envie de lancer leurs startups, peu importe leurs parcours et leur métier. L'événement vise ainsi les chercheurs, qui veulent tester les applications de leurs travaux de recherches et découvrir le monde du business; les entrepreneurs qui veulent découvrir les opportunités des nouvelles technologies et apporter leurs compétences business ainsi que les ingénieurs, techniciens et designers qui veulent imaginer et concevoir de nouveaux produits et services. La ville de Niamey a accueilli la dernière édition d'un Startup week-end en Afrique qui s'est déroulée du 25 au 27 avril 2014. Quarantevingts participants y ont travaillé durant 54 heures sur des projets novateurs. D'autres éditions se sont déjà tenues à Dakar, Abidjan et Douala.

Patrick Kianimi

SOMMET AFRO-AMÉRICAIN

Controverse autour de la participation de Joseph Kabila

Le déplacement éventuel du chef de l'État à Washington dans le cadre de ce forum prévu du 4 au 6 août est diversement commenté dans son précarité.

D'après des indiscretions recueillies en haut lieu, rien à ce stade ne serait encore acquis quant à la participation de Joseph Kabila au prochain sommet afro-américain convoqué par le président des États-Unis, Barack Obama, les 4 et 6 août, à Washington. Aucune option ne serait encore levée au nouveau de sa famille politique quant à l'utilité d'effectuer le déplacement de Washington nonobstant l'importance de cette rencontre, apprend-on. Deux camps diamétralement opposés se seraient constitués au sein de l'entourage du chef de l'État écartelé entre les tenants de la participation et les partisans du boycott. Le premier camp exhorte le chef de l'État à faire siennes les exigences de l'évolution mondiale qui requiert des États modernes l'abandon d'une parcelle de leur souveraineté au profit de l'intérêt de la communauté internationale. Les tenants de cette position estiment que Joseph Kabila tirerait le meilleur parti en se mettant à l'écoute du monde, ou mieux en s'intégrant dans une dynamique internationale de lutte contre la pauvreté. Aucun État au monde ne peut se targuer de se suffire à lui-même et, par conséquent, l'intégration à l'environnement mondial passe pour un impératif dans le contexte d'échange auquel sont astreints les États modernes.

Le deuxième camp, quant à lui, s'obstine à ne pas laisser le président de la République effectuer ce déplacement au nom de la souveraineté et de l'indépendance réaffirmées de la RDC face à la position américaine qui le dissuade de briguer un troisième mandat. Les partisans de cette thèse font, en outre, brandir l'épouvantail que peut représenter le sommet de Washington pour Joseph Kabila attendu au tournant par des puissants lobbies politiques et financiers américains sous couvert de la diaspora congolaise.

À tout prendre, le refus éventuel de Joseph Kabila de se rendre à Washington pourrait avoir des lourdes conséquences sur le régime, avertissent ces analystes qui lui conseillent de ne pas suivre cette voie. En attendant que l'intéressé ne se prononce, les spéculations vont bon train à Kinshasa à quelques heures du coup d'envoi du sommet.

Pour rappel, les leaders africains attendus à ce sommet auront l'occasion de discuter avec Barack Obama, les membres de son cabinet, du Congrès américain et de la société civile américaine, des priorités communes afin de trouver des idées concrètes pour approfondir le partenariat entre l'Afrique et les États-Unis. L'objectif est de débattre des voies et moyens de propulser le progrès dans les domaines-clés pour l'avenir du continent africain, tels que le commerce et l'investissement, le développement durable inclusif, la paix et la sécurité et l'avenir de la prochaine génération de l'Afrique.

Alain Diasso

CINÉMA

Louis de Funès aurait soufflé ses cent bougies aujourd'hui

Né le 31 juillet 1914 à Courbevoie, en France, l'acteur comique bien connu des Congolais avait succombé à un deuxième malaise cardiaque, le premier étant survenu huit ans plus tôt (1975), le 27 janvier 1983 à l'âge de 68 ans.

S'il est de ces personnages dont les œuvres restent intemporelles et trouvent encore preneuses les générations qui lui succèdent, il n'est aucun doute que Louis de Funès en fait partie. Pour sûr, ce ne sont pas les Congolais, en particulier les Kininois qui donneront un avis contraire de celui de Sophie Adriansen. En effet, il nous revient qu'à ce propos, l'auteur de Louis de Funès - Regardez-moi là vous ! a affirmé l'AFP que l'illustre disparu a conservé sa cote de popularité du fait qu'il reste un « acteur inter-générationnel. Ses films sont souvent les premiers qui réunissent la famille au grand complet devant le téléviseur ». Si cela est vrai en France, cela se vérifie aussi en RDC. Certes, un peu moins maintenant qu'il y a dix ans par là, mais le fait est que cela reste vérifiable.

Ainsi donc, l'on ajouterait même qu'en plus d'être un « acteur inter-générationnel », Louis de Funès avait bien gagné un public international. C'est dire que le personnage dont il incarnait la symbolique, à savoir « le Français moyen » avait su faire mouche bien au-delà de la France et même du vieux continent. Cela va sans dire que le fait qu'il a su jouer de son apparence physique « petit, chauve, l'œil vif et bleu, volubile, grimaçant, râleur, colérique



Louis de Funès

et plein de tics », il est parvenu à attirer de la sympathie sur son personnage. Aussi, quand Sophie Adriansen renchérit qu'« Il personnifie ce qu'on aime le moins chez nous. Il est le chefaillon, le mauvais flic. Tout ce qu'on adore détester », l'on reconnaît que c'est justement cette image qui a marqué et passe pour l'empreinte du comique qui serait comme écrite à l'encre indélébile.

De par les divers personnages qu'il a incarnés au cinéma, que ce soit Victor Pivert, Leopold Saroyan, le commissaire Juve ou encore le gendarme Cruchot, etc. Louis de Funès est tenu pour « l'un des plus grands champions du box-office français avec quelque 120 millions de spectateurs venus applaudir ses inimitables mimiques », apprend-on. Signalons ici qu'il a été établi que « La grande vadrouille », un des films souvent diffusés sur le petit écran ici il y a quelques années encore « est resté 42 ans le film français le plus vu avec ses 17,27 millions de spectateurs ». Il a été « détrôné en 2008 par Bienvenue chez les Ch'tis (20,44 millions) puis en 2011 par Intouchables (19,48) ».

C'est tout dire. Un peu comme en France maintenant, où il nous revient que les films de Louis de Funès « passent régulièrement à la télévision », notamment La traversée de Paris, Les aventures de Rabbi Jacob diffusés dernièrement, à Kinshasa il fut un temps où l'acteur ne manquait pas de passer au moins une fois les deux semaines à l'écran, surtout en période de vacances.

Par ailleurs, soulignons ici que l'humoriste et acteur franco-marocain Jamel Debbouze a choisi de « ressusciter » Louis de Funès dans son premier film d'animation en 3D dont la sortie est envisagée pour l'année prochaine. Ce sera, dit-on : « Grâce à un nouveau procédé technologique » et avec le concours d'Olivier de Funès, dont on a noté des apparitions dans six films de son père. Il a notamment joué en sa compagnie dans L'homme orchestre. Le compositeur de la musique du film, François de Roubaix, avait réalisé une séquence musicale spécialement conçue pour Olivier de Funès, profitant ici du fait qu'il jouait de la batterie.

Nioni Masela

CAN U-17 NIGER 2015

Incertitude sur le voyage des Léopards cadets au Nigeria

Les Léopards football cadets de la RDC sont attendus à Lagos au Nigeria pour le match retour du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique de la catégorie prévue pour 2015 au Niger.

Au match aller le 26 juillet au stade Tata-Raphaël de Kinshasa, les jeunes joueurs du sélectionneur Éric Tshibusu Ike se sont inclinés sur la petite marque de zéro but à un, en dépit d'un match honorable de ces jeunes qui livraient leur première rencontre officielle, et cela, face au champion du monde cadet en titre. En effet, le Nigeria est triple champion du monde cadet de football; le dernier titre mondial obtenu était en novembre 2013 aux Émirats arabes unis après leur victoire (3-0) en finale contre le Mexique. Après donc cette rencontre perdue à Kinshasa, les cadets RD-congolais doivent jouer le 3 août à Lagos dans le cadre du match retour. Mais l'on apprend que ce déplacement s'avère in-



Les Léopards U17 de la RDC et le sélectionneur Eric Tshibusu

certain. Des sources de la Fédération congolaise de football association (Fécoba), le gouvernement n'a encore décaissé aucun fond pour le voyage au Nigeria de ces jeunes qui se préparent depuis pratiquement deux mois au Centre technique Baudouin Kurara Mpova de la Fécoba dans la périphérie de Kinshasa. Est-ce

à dire que l'État néglige la formation des jeunes à la base lorsque l'on sait que les grands footballeurs africains aujourd'hui sont en très large majorité passés par les équipes de jeunes ? L'on attend donc un geste du gouvernement de la République pour permettre à ces jeunes joueurs de croiser, une fois de plus, le fer avec leurs

homologues nigériens, d'autant plus qu'ils peuvent toujours espérer faire quelque chose au regard de leur prestation lors du match de Kinshasa.

Notons qu'en dehors du match RDC contre Nigeria, d'autres rencontres se sont jouées sur différents stade africains dans le cadre de ce deuxième tour aller des éli-

minatoires de la CAN U14 Niger 2014. Ainsi, l'Éthiopie a été tenue en échec par le Gabon (0-0) à Addis-Abeba et le vainqueur de cette rencontre affrontera celui du match RDC contre Nigeria. Il y a eu même score entre l'Afrique du Sud et la Tanzanie, ainsi qu'entre le Sénégal et le Togo. Le Maroc s'est imposé sur le terrain de la Guinée (1-0) ; même score pour le Mali en déplacement au Bénin, ainsi que le Botswana qui est allé dompter la Zambie à Lusaka et le Congo qui a fait sensation en disposant de l'Égypte au bord du Nil. La Côte d'Ivoire a pulvérisé la Libye (4-0), alors que le Rwanda s'est lourdement incliné à home à Kigali face à l'Ouganda par la même marque de 4-0. Enfin, l'on note la victoire à l'extérieur du Mozambique sur l'Angola (2-1) et celle du Cameroun à Ouagadougou face au Burkina Faso (2-0). Les matchs retour sont donc prévus pour les 1er, 2 et 3 août.

Martin Engimo

ASSAINISSEMENT DE LOANDJILI

Le maire sollicite « une participation sans réserve » des citoyens

Au cours d'une séance de travail, Fernande Marie Cathérine Dékambi-Mavoungou a demandé aux chefs de quartiers et aux responsables des marchés domaniaux de son arrondissement, de s'impliquer davantage dans l'assainissement des quartiers et des marchés.

L'administrateur-maire a demandé aux chefs de quartiers d'assainir leur environnement en le débarrassant des ordures et autres immondices qui jonchent les rues, avenues et abords des parcelles afin d'éviter les maladies telles le choléra, le paludisme mais aussi les maladies d'origine hydrique ou diarrhéique causées par un environnement malsain. « Cette opération doit se faire maintenant, en période de saison sèche car en saison pluvieuse, la tâche devient plus difficile avec les eaux qui s'entassent dans les quartiers et obstruent les rues », a-t-elle expliqué.

« Les marchés domaniaux ne sont pas entretenus comme il se doit par les citoyens avec les vendeurs qui déposent les ordures à même le sol alors que des bacs à ordures sont placés dans les marchés par les services de la municipa-

lité », a-t-elle regretté tout en fustigeant le comportement irresponsable et passif de certains citoyens commis dans les marchés pour récupérer les ordures qui traînent ici et là. Par ailleurs, elle a demandé que soit soutenue l'initiative en expérimentation dans le CQ 401, de la bicyclette à remorque qui ramasse les ordures pour les déposer dans les bacs à ordures.

À l'issue de la rencontre, elle a remis des panneaux situant chacun des treize quartiers de Loandjili afin d'éviter la confusion encore entretenue par des citoyens sur les limites des différents quartiers et arrondissements de Pointe-Noire, particulièrement avec le 5^e arrondissement naissant de Mongo Mpoukou, mitoyen avec Loandjili. À titre symbolique, elle a implanté le premier panneau du CQ 401 à l'entrée du siège de l'arrondissement 4 Loandjili.

Pour garantir la réussite des festivités de la fête de l'indé-



Fernande Marie Cathérine Dekambi-Mavoungou

pendance le 15 août prochain, Fernande Marie Cathérine Dekambi-Mavoungou a demandé à ses concitoyens une participation sans réserve aux activités programmées, notamment le comice agricole, le cross populaire dénommé les 15 km de Pointe-Noire et le défilé populaire qui aura lieu le 15 août à Tchiamba Nzassi.

Hervé Brice Mampouya

ENVIRONNEMENT

La création d'une aire protégée préoccupe des environnementalistes

L'examen des documents relatifs au lancement du projet Global Environment Facility (GEF)-Pnue concernant la création d'une aire protégée marine dans la baie de Loango a été le principal sujet à l'ordre du jour de la réunion des membres du Réseau développement humain durable (RDHD) le 27 juillet à Pointe-Noire.

Le 22 juillet, à la sous-préfecture de Loango (département du Kouilou), en présence des ministres en charge de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, de la Marine marchande, de l'Économie forestière et du Développement durable avait été lancé ledit projet. La signature du protocole de partenariat relatif à la protection des tortues marines et à la préservation des sites d'alimentation, d'accouplement, de nidification et de croissance entre la République du Congo, représentée par Henri Djombo, ministre de l'Économie forestière et du Développement durable et l'association Renatura Congo, représentée par sa directrice, Nathalie Bréhéret, une ONG qui s'investit dans la conservation des écosystèmes, de la protection des habitats

et la préservation des espèces fragiles du littoral congolais, a été l'un des moments forts de cette activité qui a aussi abouti à la mise en place d'un comité technique de suivi composé de certaines structures privées et publiques dont les activités portent vers l'appui à la création de l'aire marine protégée de Loango.

Selon Majep Obama, écologiste-chercheur, coordonnateur interafricain du RDHD, lors de la réunion de prise de contact du comité technique de suivi (CTS) présidé par Joachim-Fortuné Kondi, directeur général de l'Économie forestière, tenue le 23 juillet, les membres du CTS ont convenu de capitaliser les orientations édictées par Adamou Bouhari, délégué du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) pour être dans les délais d'exécution du programme relatif à la création de l'aire protégée des tortues marines de la baie de Loango. Pour ce faire, un chronogramme d'exécution du projet a été établi. Celui-ci concourt à l'élaboration d'un full-projet pour la phase opérationnelle, a-t-il ajouté.

Les membres du RDHD se sont

félicités de la création de cette aire protégée pour des espèces animales qui tendent vers l'extinction, étant donné que le Congo avait été retenu par le Pnue pour ce projet, a-t-il renchéri. « Lors de l'évaluation de la phase 5, la direction de GEF avait retenu notre pays en compagnie de la Côte d'Ivoire et de Madagascar lors de la soumission de leur dossier dont l'approbation technique avait été approuvée. C'est ainsi qu'avant la fin de l'année, si possible, l'exécution de la phase préparatoire doit connaître une avancée significative afin d'entrer dans la phase opérationnelle », a précisé le coordonnateur du RDHD.

Le Littoral congolais est la plus grande zone naturelle où a été initiée, en extension du parc national Konkouati-Douli, la première zone marine protégée de la sous-région de l'Afrique centrale. La zone de cet espace maritime, située au Congo, est très riche en biodiversité. À ce titre, la protection de ce milieu et la gestion durable des ressources terrestres et halieutiques constituent une préoccupation essentielle pour le gouvernement congolais.

H.-B. M.

COMMERCE

La foire internationale s'ouvre bientôt

Considérée comme une opportunité pour se lancer dans les affaires, la vingt-huitième édition de la foire internationale de Pointe-Noire se tiendra du 8 août au 8 septembre. Elle est organisée par le ministère du Commerce et des Approvisionnements en collaboration avec le Centre congolais du commerce extérieur (CCCE).

Cette activité réunit de nombreux exposants locaux ainsi qu'étrangers. L'année dernière, par exemple, elle a connu la participation d'exposants brésiliens, égyptiens, togolais, sénégalais et de bien d'autres... Pour de nombreuses personnes, la foire apparaît comme une opportunité pour se lancer dans les affaires.

La foire internationale de Pointe-Noire est un événement commercial annuel d'un grand intérêt pour la population ponténégrine en particulier et nationale en général. Elle est importante pour l'économie du pays, car elle permet d'une part aux commerçants de faire connaître leurs produits et d'augmenter leurs chiffres d'affaires, et d'autre part elle permet aux consommateurs de retrouver sur place des produits vendus dans les marchés internationaux, comme Dubaï, la Chine et autres, sans se déplacer.

Pour les compagnies de téléphonie mobile, c'est le moment idéal de faire connaître leurs services. Chacune d'elle essaie de s'imposer sur le marché avec un nouveau marketing axé sur des tarifs promotionnels, question d'attirer plus d'abonnés.

Par ailleurs, pour que la fête soit belle, la foire organise des spectacles mêlant à la fois de scènes de théâtre et de musique, avec notamment des orchestres locaux ainsi que nationaux. L'entrée à ce parc des expositions est soumise au paiement de 600 FCFA pour les adultes et de 300 FCFA pour les enfants. La foire ouvre ses portes à partir de 9h et ferme à 22h.

Rappelons que la foire internationale de Pointe-Noire en est aujourd'hui à sa vingt-huitième édition pour la plus grande satisfaction de tous. Elle a permis à de nombreuses entreprises de la place de se faire connaître du grand public.

Hugues-Prospér Mabonzo

ESPACE NSAN'ARTS

Les enfants seront à l'honneur pendant un mois

La 6^e édition du festival d'art et de loisirs pour enfants et jeunes dénommé Anim'Tè Vacances sera lancé le 1^{er} août à Pointe-Noire.

Pendant un mois, les enfants vont apprendre aux côtés d'artistes chevronnés, diverses disciplines culturelles telles l'art plastique, la chorégraphie, la comédie, etc. en plus des activités ludiques programmées.

Anim'Tè Vacances est une initiative de l'artiste plasticienne Jussie Nsana et son Espace Nsan'Arts. Elle a pour but d'occuper les enfants et les jeunes pendant la période des grandes vacances à travers des ateliers d'arts plastiques, de sculpture, de danse, de percussion, de musique, de théâtre. Pour cette 6^e édition, les ateliers seront animés par Doctrovée Bansimb (art plastique) et Flacie Bassoueka (chorégraphie), tous deux de Brazzaville. Le comédien et plasticien Maximilien Samba et le collectif Cosmos des Boss de Pointe-Noire interviendront également dans leurs disciplines de prédilection durant ce festival.

Afin de garantir la réussite de l'événement, Jussie Nsana, l'organisatrice de l'activité, invite les professionnels à s'impliquer davantage dans l'éducation, l'encadrement et la formation artistique des jeunes et des plus jeunes afin de susciter en eux l'intérêt de l'art. Hormis les ateliers, l'Espace Nsan'Arts offre aux festivaliers un carnaval, un espace dédié à la lecture et aux jeux, sans oublier les projections vidéo et autres activités saines et éducatives qui concourent à l'épanouissement socio culturel des jeunes et des enfants.

La 6^e édition du festival Anim'tè vacances, qu'organise l'espace Nsan'Arts en partenariat avec Mouns' Foundation Le Bon Berger, rendra cette année hommage à Timothée Tchissafou, une jeune artiste décédée en mai dernier. La clôture du festival interviendra le 30 août à Pointe-Noire.

H.-B. .

CONTENTIEUX SPORTIF

Cara réagit aux accusations de l'Étoile du Congo

Les déclarations des Aiglons et Stelliens sur les transferts de Tchilimbou et de Losseni Komara alimentent ce qui devient un feuilleton à rebondissements.

Le 29 juillet, le secrétaire général de la section football du Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) a mis en cause la convention de prêt du joueur Tchilimbou brandie par l'Étoile du Congo pour contester sa qualification frauduleuse. Selon lui, le document n'est pas authentique. Après les révélations des supporters de l'Étoile du Congo, les dirigeants de Cara étaient dans l'obligation de donner leur version des faits. Devant la presse Joseph Mianzoukouta « Yoanet » a reconnu que le joueur Brandt Harris Tchilimbou appartient bel et bien à l'Association sportive ponténégrine de Pointe-Noire. Il a mis en doute la forme juridique de la convention de prêt agitée par l'Étoile du Congo. Pour lui, le joueur n'a rien à voir dans la convention de prêt, ce sont les deux équipes qui concluent.

« La convention de prêt brandie par Étoile du Congo est fautive. Vous remarquerez qu'entre les soussignés M Hyppolite Okondzi Kongolo, président de l'ASP, d'une part, et Dominique Abondo, président de Missiles FC, d'autre part, il n'a nullement été

mentionné le nom de Tchilimbou qui est partie prenante dans cette convention. Il n'apparaît qu'à la fin et appose sa signature. Je rejette ce document. C'est du faux », a-t-il souligné. Pour le secrétaire général de Cara, les deux joueurs ont été qualifiés provisoirement par la Fédération congolaise de football en attendant leur certificat international de transfert (CIT), lequel devrait confirmer leur qualification définitive. Le Cara soutient que Yoanet avait demandé à la Fécofoot de faire la demande de CIT pour la rétrocession du joueur. Curieusement, la Fécofoot lui aurait répondu que « Tchilimbou n'avait jamais fait l'objet d'un certificat international à Libreville : pourquoi la rétrocession ? »

Il a affirmé avoir réussi à les qualifier en s'appuyant sur le règlement international de transferts des joueurs professionnels. « Pour le Cara, le contrat de ce joueur a pris fin avec Missiles. Nous avons écrit le 8 juin. Nous avons pris contact avec ces joueurs avant qu'ils ne viennent à Brazzaville. Il vous reste un match du championnat : est-ce que vous pouvez venir jouer contre nous ? Depuis le 8 juin, nous avons demandé à la fédération gabonaise. Nous avons attendu 30 jours. Je me suis rapproché du secrétaire gé-

néral et je lui ai brandi le règlement de transfert. Celui-ci nous donne le pouvoir de qualifier provisoirement le joueur avant que le CIT n'arrive. »

Le secrétaire général de Cara a expliqué que le club avait rencontré le président de l'ASP pour un éventuel prêt de Tchilimbou pendant que les Aiglons jouaient contre V. Club à Pointe-Noire. L'ASP lui avait demandé la somme de 500 000 FCFA pour officialiser le prêt. Le club n'avait pas conclu l'affaire parce que le joueur réclamait les documents attestant son appartenance à cette formation.

Les révélations du président de l'ASP

« Okondzi, m'a dit le général Ndenguet, c'est mon frère. Avec 500 000 FCFA, je vous fais l'attestation de prêt. Voilà la bonne foi de l'équipe de Cara. Je vais voir le général. Tchilimbou était assis à ses côtés. Je pose le problème. Le joueur réagit défendant au général de verser de l'argent à l'ASP. Il affirme que moi, je ne dépends plus de l'ASP. Ma dernière licence, je l'ai eue de 2007-2009. Après cette période, qu'il me montre le contrat que j'ai signé avec lui attestant que je suis son joueur », a commenté Joseph

Mianzoukouta. Dans le cas Losseni Komara, les dirigeants de Cara ont exhibé le document de prêt signé attestant que son club d'origine, AC Léopards, l'autorisait à jouer pour trois mois dans Cara.

Notons qu'Harris Tchilimbou et Hyppolite Okondzi Kongolo ont été convoqués à la fédération par la commission de discipline. Chacun a défendu sa position. Le secrétaire général de Cara attend le verdict de la fédération. Pour lui, si le président de l'ASP fournit des documents attestant que Tchilimbou est sociétaire de l'ASP, le Cara se rapprochera de cette équipe pour régler le problème de prêt ou de transfert. Mais s'il est établi que ce joueur n'appartient pas à cette équipe, alors il est libre de tout engagement. « En ce qui concerne la situation qui est sur la table de la fédération entre le Cara et l'Étoile du Congo, Brandt Harris Tchilimbou Mavoungou est depuis 2008 sociétaire à part entière de l'ASP. Je vois mal comment aujourd'hui il ne serait plus notre joueur. Nous étions convoqués à la fédération et nous avons déposé tous les documents possibles. C'est normal que Tchilimbou refuse son appartenance à l'ASP car tu as déjà vu une personne assassiner quelqu'un et accepter son forfait

? », s'est interrogé Okondzi Kongolo.

L'Étoile du Congo maintient sa position

Soulignons que ce même 29 juillet, le président de la section football de l'Étoile du Congo, Christian Longagué, a soutenu la position des supporters de son équipe en dénonçant la qualification de ses joueurs, s'appuyant sur les articles 2 et 3 de la convenu de prêt de Tchilimbou : « Toute qualification du joueur au sein du Missiles FC du Gabon sans autorisation préalable de l'ASP est considérée comme frauduleuse [...]. L'équipe de Missiles FC n'a pas qualité de prêteur, transférer ou négocier des transactions de tout genre sans l'avis expresse de l'ASP du Congo. L'Étoile du Congo demande à la Fécofoot d'appliquer le règlement de la Coupe du Congo en son article 58. » Pour ces dirigeants, Cara est disqualifié et l'Étoile du Congo jouera la finale à Sibiti, insistant sur le fait qu'en 2010, ils n'avaient pas pu jouer la finale de cette compétition parce qu'ils avaient aligné des joueurs qui étaient encore sous contrat à Kinshasa. Les matches retour des demi-finales de la Coupe du Congo sont prévus pour le 5 août.

James Golden Eloué

ARTS MARTIAUX

Ngangoué Nguouli, vice-champion d'Afrique centrale

L'athlète congolais s'est arrêté à la deuxième marche du podium, en ne-waza, lors de la compétition sous-régionale disputée récemment à Yaoundé, au Cameroun.



Le vice-champion en compagnie d'un arbitre (© DR).

Me Ngangoué Nguouli, ceinture noire deuxième dan, n'est pas sorti bredouille du Championnat d'Afrique centrale (zone 4) de jiu-jitsu où il était l'unique budoka congolais en compétition. Le risque de sortir prématurément, sans une seule médaille, de la compétition était grand mais il a tenu le coup. Ngangoué Nguouli a livré quatre combats. Il a vaincu ses adversaires camerounais dans les trois premiers. C'est en finale des seniors de -85kg que l'athlète congolais a courbé l'échine. Il s'est finalement contenté de la médaille d'argent. Un succès pour celui qui représentait le Congo pour la première fois dans une compétition internationale depuis que le jiu-jitsu est pratiqué dans le pays.

« Je suis très content de réaliser une telle performance. [...] Je me suis préparé dans les conditions les plus précaires, mais j'ai fait de mon mieux pour obtenir cette médaille d'argent », a-t-il fait savoir. L'athlète a par ailleurs souligné qu'il aurait pu faire mieux, mais qu'il était arrivé épuisé avant la compétition, son voyage de Brazzaville à Yaoundé, en passant par Ouesso par véhicule, ayant duré trois jours. Son endurance physique étant diminuée, il n'a donc pas pu enchaîner les combats avec le même allant, même si l'ambassadeur du Congo au Cameroun l'avait soutenu moralement avant son entrée en compétition.

Profitant de la passation de ceinture organisée à l'issue de la compétition, Me Ngangoué Nguouli a réussi son test. Il est désormais deuxième dan. « Je continuerai à travailler d'arrache-pied pour améliorer mes performances, car il y a des compétitions continentales qui pointent à l'horizon. Nous ferons de notre mieux pour que le Congo y soit valablement représenté en vendant cher sa peau », a-t-il conclu en souhaitant que les moyens soient mis à disposition pour la préparation.

Rominique Nerplat Makaya

AC LÉOPARDS DE DOLISIE

Les têtes pourraient tomber d'ici peu

La défaite de l'AC Léopards face à l'AS Réal de Bamako a laissé des traces à tel point que le président de l'AC Léopards s'est exprimé, allant droit au but, quant à l'avenir de son staff technique.

Rémy Ayayos Ikounga a annoncé de sévères mesures contre son staff technique si les Fauves du Niari ne retrouvaient pas leur esprit gagnant dans un bref délai de dix jours. Les encadreurs des Fauves du Niari pourraient faire les frais de leurs mauvais choix techniques. « Certains joueurs n'ont pas été à la hauteur des attentes alors que le match était capital. Et la question se pose avec beaucoup plus d'acuité sur les choix du staff technique. Je peux vous dire avec le plus grand sérieux que si dans une dizaine de jours de ce côté, il n'y avait pas de changement, je vous le dis, je serai obligé de faire un choix douloureux et cruel. C'est-à-dire me séparer du staff technique », a révélé le président de l'AC Léopards au lendemain de la défaite qui condamne son équipe à gagner le reste de ses matchs d'abord à Garoua contre le Coton sport et ensuite à Dolisie face à Asec Mimosas, pour arracher une qualification pour les demi-finales de la Coupe africaine de la Confédération.

Dans l'intervalle de dix jours qui est accordé au staff technique, les Léopards sont contraints de

remonter à Dolisie le retard d'un but contre Diables noirs lors de la phase retour de la Coupe du Congo et de marquer un but de plus pour prétendre défendre leur titre à Sibiti. « Je n'ai pas dit que je le ferai demain ou après-demain. Je répète que si les choses ne s'améliorent pas dans une dizaine de jours, je déciderai de me débarrasser de l'actuel staff technique », a-t-il insisté.



Le staff technique de l'AC Léopards

Une fois la décision prise, qui pour assurer la relève ?

Rémy Ayayos Ikounga a assuré devant la presse qu'il y avait beaucoup de techniciens au Congo et en Afrique qui connaissent son équipe et qui la suivent au jour le jour sans en faire partie de façon officielle ou organique. Pour lui, un technicien africain ou étranger peut venir prendre l'équipe avec aisance très rapidement avec évidemment son appui puisque lui-même connaît son groupe. « Ils connaissent les joueurs.

Nombreux sont ceux qui sollicitent leur collaboration à l'AC Léopards. Ce n'est pas seulement en Afrique, même au Congo. C'est vrai que j'ai souvent jeté certaine appréhension quant à prendre des techniciens congolais pour certains aspects qu'il n'est pas opportun pour moi de dévoiler ici », a-t-il indiqué. Le staff technique de l'AC Léopards est dirigé par le Franco-Belge Pa-

trick Aussems. Il avait été engagé en début de saison pour amener l'AC Léopards le plus loin possible en compétition africaine et gagner les deux compétitions nationales. Or les trois derniers matchs n'ont pas donné les résultats escomptés. L'équipe n'a glané qu'un seul point et deux sorties de compétitions africaines à domicile, et elle a perdu la manche aller des demi-finales de la Coupe du Congo. Ce qui met réellement l'équipe en danger.

J.G.É.